

ASSOCIATION DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

BULLETIN TRIMESTRIEL

Secrétariat : PLACE DU VINGT-AOÛT, 7, LIÈGE
C.C.P. N° 1507.13

ÉDITORIAL

Que deviennent les jeunes gens qui achèvent leurs études moyennes ? Dans quelle mesure entreprennent-ils des études universitaires ? Comment se répartissent-ils entre les diverses voies qui s'ouvrent à eux ? Est-il possible de dégager les facteurs, notamment les facteurs sociaux, qui influencent les choix ? Ce sont là des questions qui se posent chaque jour. La solution en est d'autant plus importante que l'on peut penser à intervenir dans l'orientation des jeunes gens et que cette intervention peut être dictée par des soucis très différents d'ordre psychologique ou bien social, d'intérêt individuel ou collectif...

Un étudiant de notre Université, dans le cadre des travaux du Séminaire de Sociologie de la Faculté de Droit, s'est efforcé d'apporter des éléments de réponse aux questions posées. Dans ce but, il a conduit, ingénieusement et opiniâtrement, une enquête qui porte sur les jeunes gens sortis, de 1939 à 1947, des établissements d'enseignement moyen de la Province de Liège. Partout, ou à peu près, il a trouvé le meilleur accueil, la compréhension la plus dévouée et l'appui le plus efficace pour l'exécution de ses recherches. Aussi tenons-nous à dire toute notre gratitude aux chefs des établissements d'enseignement moyen, car c'est très largement à leur obligeance que nous devons de pouvoir présenter aujourd'hui à nos lecteurs les résultats de l'enquête exécutée par M. Minon.

Tels quels, ces résultats sont limités dans l'espace et dans le temps... Il ne faut point se hâter de conclure. Les « conclusions » que l'on tire sortent moins des faits que de l'esprit dans lequel on les interprète. Le présent travail, au contraire, n'a d'autre but que de présenter un matériel de faits et de souligner les liaisons qui paraissent exister entre eux.

Mais il ne manquera pas d'être utile à tous ceux qui veulent se rendre compte de l'orientation des jeunes gens sur la base de constatations positives.

LA RÉDACTION.

L'orientation des jeunes gens au sortir des humanités anciennes

Enquête faite dans la province de Liège
pour les années 1939 à 1947

Objet de cette enquête.

Chaque année des centaines de jeunes gens de la province de Liège achèvent leurs humanités anciennes. Ils ont à faire, à ce moment, un choix capital entre les multiples voies, s'offrant à eux, qu'ils veuillent poursuivre des études supérieures ou chercher immédiatement une occupation lucrative.

Dans la présente enquête, on a travaillé

— d'abord à relever comment dans l'ensemble se sont répartis entre les diverses orientations se présentant à eux un nombre important d'étudiants sortis, de 1939 à 1947, des athénées et des collèges de la province de Liège;

— ensuite à examiner comment cette répartition a varié en fonction de trois facteurs de milieu susceptibles d'influencer un jeune homme quand il choisit une carrière : l'établissement où il a fait ses études moyennes, la profession de son père, le lieu de sa résidence familiale.

Avant de présenter les données numériques qu'à chacune de ces deux étapes de notre travail, nous avons recueillies et classées, il est indispensable de donner quelques explications préliminaires,

SECTION I

PROBLÈMES PRÉLIMINAIRES

Qu'appeler « orientation d'un rhétoricien » ?

Il faut, en premier lieu, préciser le sens d'une expression qui reviendra à chaque page de cette étude : « orientation d'un rhétoricien ».

On a ainsi appelé *ce que fait l'intéressé — les études qu'il a entreprises ou la carrière qu'il a embrassée — en janvier de l'année qui suit sa sortie de Rhétorique* (1).

Sans doute une telle orientation n'est-elle pas toujours définitive. Loin de là : un rapide sondage dans 15 classes, au hasard, nous a, par exemple, permis de constater que, trois ans après la sortie de l'athénée ou du collège, 62% seulement des jeunes gens de ces classes, entrés à l'université, y poursuivaient encore les études entreprises.

Ce sont d'ailleurs des raisons pratiques qui ont empêché de rechercher autre chose qu'une *première* orientation des intéressés. Raisons pratiques telles que la difficulté de préciser le moment où une orientation peut être qualifiée de définitive; l'impossibilité, dans de nombreux cas, de connaître celle-ci par l'intermédiaire de l'établissement où l'étudiant considéré a fait ses études moyennes; enfin l'évidente nécessité de bannir du champ d'une étude d'orientation définitive les dernières « générations » de rhétoriciens, générations concernant lesquelles nous avons obtenu le plus de renseignements.

Sources des renseignements recueillis.

C'est en nous adressant à chacun des athénées et des collèges de notre province que nous avons cherché à savoir dans quelles voies s'étaient engagés les jeunes gens sortis de cet établissement durant les dernières années.

Sauf dans un cas, aucun document utile ne préexistait à notre enquête. Il nous fallut donc, presque partout, obtenir et recueillir des déclarations spéciales, écrites ou orales, de préfets, de professeurs ou de secrétaires au courant des destinées des anciens qu'ils avaient connus, et s'aidant éventuellement de fichiers, de listes d'anciens, de « palmarès universitaires »... Une fois même, pour un important établissement dont le sort des nombreux anciens ne pouvait être connu avec précision du personnel, nous avons dû récolter les renseignements cherchés en nous adressant, pour chaque classe, à un ou deux anciens de celle-ci. Quoi qu'il en soit, l'exactitude des renseignements recueillis paraît aussi rigoureuse que possible. Plusieurs fois, d'ailleurs, nous avons pu connaître de sources différentes l'orientation des anciens d'une même classe; ou nous avons eu l'occasion de constater à l'université si tel ancien se trouvait bien à la Faculté où il s'était, nous avait-on dit, engagé. Ces divers recoupements nous ont rassuré à ce sujet.

(1) Pour les rhétoriciens de 1944, tenant compte des circonstances très spéciales dans lesquelles ils ont achevé leurs études moyennes, nous avons seulement cherché à connaître leur orientation en novembre 1945.

Dimensions de cette étude.

La recherche dans de telles conditions n'était pas aisée. Cela explique les dimensions relativement restreintes de notre étude. Ce sont ces dimensions que nous allons maintenant préciser :

a) nous ne nous sommes intéressés qu'au sort des seuls étudiants — garçons — achevant leurs *humanités gréco-latines* et leurs *humanités latines-mathématiques* (1);

b) nous n'avons relevé parmi les dits étudiants que ceux qui ont reçu un *certificat* complet ou incomplet, *admis par le jury d'homologation*;

c) en général nous n'avons fait porter notre enquête que sur les neuf dernières « générations » de rhétoriciens — c'est-à-dire les neuf « générations » de *jeunes gens ayant achevé leur rhétorique de 1939 à 1947*. Sans doute fut-ce alors dans des circonstances assez anormales. C'est pourquoi nous aurions souhaité faire remonter notre relevé vingt ans en arrière; ce qui eût permis en outre de mieux nous rendre compte éventuellement d'une évolution dans l'orientation des intéressés. Cela ne fut hélas possible que pour trois établissements. Partout ailleurs l'inexistence de documents écrits, l'absence de personnel antérieur à 1939 qui fût actuellement encore en fonction, nous a interdit de remonter au-delà de cette limite;

d) enfin nous n'avons pu recueillir des renseignements que dans 17 des 27 établissements pour garçons de notre province, possédant au moins en 1947, un cycle complet d'humanités anciennes (2). Il faut remarquer toutefois que parmi les dix établissements non étudiés (3), figurent : d'une part, les trois établissements (un athénée et deux collèges) des cantons de l'Est dont la situation de 1940 à 1946 fut très particulière; d'autre part, cinq établissements de faible importance, c'est-à-dire comptant annuellement moins de dix rhétoriciens (4). Bref deux grands établissements seulement ont échappé à notre enquête (5).

On peut considérer que la masse des étudiants sur laquelle porte notre étude est représentative de la population totale de rhétoriciens que connut la province de Liège de 1939 à 1947. Cette conclusion se justifie à la fois par les remarques précédentes et par

(1) On sait que ces dernières n'existent actuellement que dans les établissements d'enseignement officiel.

(2) Ces 17 établissements sont : les Athénées de Chênéc, Herstal, Liège, Seraing, Verviers, Visé, les Collèges de Dolhain, Herstal, Herve, Huy, Liège (Saint-Barthélemy, Saint-Louis, Saint-Servais), Seraing, Verviers, Visé, Waremme.

(3) C'est-à-dire les Athénées de Huy, Malmédy, Spa, Stavelot et Waremme; les Collèges d'Eupen, Hannut, Saint-Roch, Saint-Vith et Stavelot.

(4) Par ailleurs, quatre des 17 établissements compris dans notre recherche appartiennent à ce type.

(5) À savoir l'Athénée de Huy et le Collège de Saint-Roch.

les deux observations que voici : 1° les athénées et les collèges étudiés groupent au moins les quatre cinquièmes des rhétoriciens ayant terminé leurs humanités anciennes dans la province durant la période considérée (1); 2° ces athénées et ces collèges sont de types divers : urbain, suburbain, rural. Aussi, nous paraît-il, l'étude des autres établissements ne modifierait pas sensiblement les données recueillies.

Voilà donc fixées les dimensions de notre enquête, ou du moins des premières parties de celle-ci. En effet, les données qui ont trait à la relation entre l'orientation et, d'une part, la profession du père, d'autre part, le lieu de résidence des intéressés porteront sur un nombre moins important de rhétoriciens. Toutes explications seront données à ce sujet, en temps opportun.

Classement des orientations.

Enfin, pour clore cette introduction, nous voudrions indiquer comment nous avons classé les diverses orientations entre lesquelles se répartissent les jeunes gens achevant leur rhétorique.

Nous avons tout d'abord distingué fondamentalement trois cas :

- A) le jeune homme poursuit des études supérieures, à l'université ou ailleurs;
- B) le jeune homme est occupé régulièrement de façon lucrative;
- C) l'orientation de l'intéressé nous est inconnue, soit parce qu'il n'a pas pris de décision (cas assez fréquent pour les années troubles 1942, 1943, 1944), soit parce que celle-ci est restée ignorée de la personne qui nous a renseigné (2).

En second lieu, il faut préciser l'exacte signification des deux orientations fondamentales — et annoncer les subdivisions que nous avons jugé bon d'établir à l'intérieur de chacune.

A. *Etudes supérieures.* — Un ancien est étudiant, avons-nous pensé, quand il fréquente des cours du jour qui excluent *normalement* un travail lucratif simultané. Nous avons distingué treize catégories d'études supérieures :

a) les dix catégories suivantes d'études universitaires établies par référence au diplôme final recherché :

(1) Nous basant en partie sur les statistiques de la Fondation Universitaire, en partie sur des indications émanant des établissements non étudiés, nous évaluons en effet à 4500 environ le nombre de jeunes gens ayant achevé leurs humanités anciennes dans la province de Liège de 1939 à 1947.

(2) Nous signalons ici une remarque qui nous fut fréquemment faite : quand un jeune homme a entrepris des études universitaires, il est rare que son ancien professeur l'ignore. Aussi peut-on considérer que la grande majorité des « indéterminés » a soit trouvé une occupation lucrative, soit entamé des études non universitaires.

1. la Philosophie et Lettres (c'est-à-dire la candidature préparatoire à la licence en Philosophie et Lettres, quelle que soit la section);

2. les Sciences (candidature préparatoire à la licence en Sciences, quelle que soit la section);

3. le Droit (candidature préparatoire au doctorat en Droit; candidature en Sciences politiques et sociales et en Sciences administratives);

4. le Commerce (candidature en Sciences commerciales);

5. la Médecine (candidature préparatoire au doctorat en Médecine ou à la licence en Sciences dentaires);

6. la Pharmacie (candidature préparatoire aux épreuves du grade de Pharmacien);

7. l'Art vétérinaire (candidature préparatoire au doctorat en Médecine vétérinaire);

8. l'Agronomie (candidature en Sciences agronomiques);

9. l'Art de l'Ingénieur (dans cette catégorie nous avons rangé à la fois les anciens de la section latine-mathématique se trouvant, six mois après leur rhétorique, en candidature ingénieur civil — et les nombreux anciens de la section gréco-latine faisant, à cette époque, une année de scientifique préparatoire à l'examen d'entrée en candidature ingénieur. Sans doute les élèves de cette année de scientifique ne sont-ils pas encore des universitaires à proprement parler; l'on peut cependant dire que presque tous veulent tenter d'aborder l'université — et que les trois quarts environ y parviendront);

10. des études universitaires diverses ou indéterminées;

b) les trois catégories suivantes d'études non universitaires :

11. celles qui conduisent à un diplôme d'ingénieur-technicien;

12. les autres études non universitaires, en général, par exemple, celles qui sont entreprises dans une école de Service Social, un Institut supérieur de Commerce, une Ecole normale moyenne...;

13. les études conduisant au sacerdoce régulier ou diocésain et faites, par conséquent, dans un noviciat ou un séminaire.

B. *Occupation lucrative* (1). — Quand il a paru utile de le faire, nous avons distingué, à l'intérieur de cette seconde orientation fondamentale, trois groupes :

1. un groupe comprenant les jeunes gens entrés soit à l'armée pour y faire carrière, soit dans une administration centrale ou régionale, soit dans un établissement parastatal tel que la S.N.C.F.B.;

(1) Une telle occupation souvent n'exclut pas chez l'intéressé la poursuite d'études complémentaires : sous la forme de cours du soir, de cours préparatoires aux examens de l'administration, par exemple.

2. un groupe comprenant tous ceux qui sont employés dans une entreprise privée à caractère industriel, commercial ou bancaire;
3. un groupe comprenant tous ceux dont l'occupation apparaît indépendante, soit qu'ils aient repris un fonds de commerce, un portefeuille d'assurances, soit qu'ils s'emploient dans la ferme, le commerce, l'entreprise familiale.

SECTION II

RÉSULTATS GÉNÉRAUX

Examinons d'abord comment s'établit de façon générale la répartition entre les diverses orientations des 3828 étudiants sur lesquels porte l'enquête, c'est-à-dire, rappelons-le, des quatre cinquièmes environ des jeunes gens ayant achevé leurs humanités anciennes dans la province de Liège de 1939 à 1947.

Tableau 1. — Résultats généraux. Orientation fondamentale

Section	Étudiants		Occupés		Indéterminés		Total
	N.	%	N.	%	N.	%	
Gréco-Latine	2434	70,3	696	20,4	342	9,2	3472
Latine-Mathémat. . . .	213	59,8	96	26,9	47	13,2	356
Ensemble	2647	68,8	792	20,7	389	10,3	3828

Orientation fondamentale (tableau 1).

Tenant compte de la remarque faite au sujet de ceux dont l'orientation nous est inconnue (1), on peut synthétiser les données du tableau 1 de la façon suivante : sur 10 jeunes gens ayant terminé leurs humanités dans notre province de 1939 à 1947, on peut affirmer de façon certaine qu'immédiatement après la fin de la rhétorique, 7 ont entamé des études supérieures, et 2 sont occupés lucrativement.

(1) Voir note 2, p. 6.

On remarquera que la proportion d'« étudiants » est moins forte parmi les anciens élèves de la section latine-mathématique que parmi leurs camarades de la section gréco-latine. Mais il faut noter que la section latine-mathématique n'existe que dans les athénées, et que, de façon générale, la *proportion* d'anciens élèves d'athénées — de n'importe quelle section — poursuivant des études supérieures est un peu moins forte que celle des anciens collégiens (cf. tableau 8).

Tableau 2. — Résultats généraux. Choix d'une occupation lucrative

Section	Adminis- tration		Entreprise privée		Affaires personnelles		Total
	N.	%	N.	%	N.	%	
Gréco-Latine	235	33,6	300	43,1	161	23,1	696
Latine-Mathémat.	34	35,4	45	46,8	17	17,7	96
Ensemble	269	33,9	345	43,5	178	22,3	792

Choix d'une occupation lucrative (tableau 2).

En résumé, parmi les anciens élèves d'humanités qui sont occupés après leur rhétorique, un tiers est au service de l'Etat, presque un quart travaille à son compte ou au compte de sa famille, le reste est employé dans une entreprise privée.

Choix des études (tableau 3).

a) L'on peut tout d'abord constater que quatre cinquièmes des anciens humanistes poursuivant des études supérieures six mois après leur sortie de rhétorique sont entrés ou se préparent à entrer à l'Université; qu'un huitième est entré au séminaire ou dans un noviciat.

b) Combinant les données du tableau 1 et celles du tableau 3, et tenant compte de la remarque faite au sujet de ceux dont l'orientation est inconnue (1), on voit que moins des deux tiers (environ 2117 sur 3828) des rhétoriciens issus de collèges et d'athénées de notre province de 1939 à 1947, sont entrés à l'université ou ont fait une année de scientifique.

c) Environ un cinquième de ceux qui vont à l'université ou s'y préparent se trouve en candidature préparatoire au Droit, un autre

(1) Voir note 2, p. 6.

Tableau 3. — Résultats généraux. Choix des études

Désignation	Section gréco-latine	Section latine-mathé.	Ensemble	
			N.	%
Philosophie et Lettres	144	—	144	5,4
Sciences	78	21	99	3,7
Droit	465	—	465	17,5
Commerce	101	14	115	4,4
Médecine	484	7	491	18,8
Pharmacie	179	—	179	6,5
Art vétérinaire	43	—	43	1,7
Agronomie	66	18	84	3,1
Art de l'Ingénieur.....	329	106	435	16,5
Etudes universitaires diverses ...	50	12	62	2,3
Total études universitaires.....	1939	178	2117	79,9
Ingénieurs-Techniciens	77	20	97	3,6
Etudes non universitaires diverses..	99	13	112	3,9
Séminaire.....	319	2	321	12,5
Total général	2434	213	2647	100

cinquième en candidature préparatoire à la Médecine, un troisième cinquième se prépare à des études d'ingénieur. Les deux derniers cinquièmes se répartissent entre les diverses autres spécialités.

d) Les élèves issus de la section latine-mathématique forment un contingent important des futurs licenciés en sciences (1/5) et en sciences commerciales (1/8), des aspirants agronomes (1/5) et surtout des aspirants ingénieurs (1/4).

e) Que l'on se reporte maintenant au tableau 10 : l'on y voit que la proportion des futurs ingénieurs issus d'athénées n'est que légèrement supérieure à celle de leurs condisciples issus de collèges. Il apparaît ainsi qu'un assez faible pourcentage seulement (9,2% en fait) d'étudiants issus de la section gréco-latine des athénées se prépare à des études d'ingénieur; on peut donc dire qu'une option retardée jusqu'en rhétorique pour les collégiens a été faite par beaucoup d'entre eux dès la 3^e latine.

Évolution de l'orientation de 1939 à 1947.

Après avoir vu comment la répartition des rhétoriciens entre les diverses orientations se présente pour toute la période 1939-1947, examinons comment elle s'est présentée annuellement au cours de cette période.

Orientation fondamentale (tableau 4). — L'on remarquera surtout le pourcentage élevé de rhétoriciens sortis en 1945 et 1946 qui ont entamé des études supérieures.

Tableau 4. — Evolution de l'orientation fondamentale de 1939 à 1947

Années	Etudiants		Occupés		Indéterminés		Total
	N.	%	N.	%	N.	%	
1939	247	69,1	61	17,5	49	13,8	357
1940	266	64,7	87	21,5	51	12,6	404
1941	288	66,5	94	21,6	50	11,7	432
1942	307	68,1	88	19,6	54	12,1	449
1943	296	63,2	98	20,9	74	15,7	468
1944	304	69	102	23,1	35	7,8	441
1945	320	73,5	84	12,3	32	7	436
1946	329	76,7	80	18,6	20	4,5	429
1947	290	70,3	98	23,7	24	5,8	412
Ensemble.....	2647	69,1	792	20,7	389	10,2	3828

Choix des études (tableau 5). — Trois constatations principales peuvent être faites :

a) le nombre d'étudiants se préparant à la licence en Philosophie et Lettres a fortement décliné, tombant de 11 à 3,5% ;

b) le nombre de vocations sacerdotales apparaît très important en 1941, 1942, 1943 comparativement aux autres années ;

c) la répartition entre les diverses autres branches d'études supérieures semble fort stable et ne diffère pas sensiblement d'une année à l'autre.

Tableau 5. — Evolution du choix des études de 1939 à 1947

Année	Philosophie et Lettres	Sciences	Droit	Commerce	Médecine	Pharmacie	Art vétérinaire	Agronomie	Art de l'ingénieur	Etudes univ. diverses	Etudes univ. Total	Ingénieur-Technicien	Etudes n. univ. diverses	Séminaire	Total
1939	28	3	40	8	43	13	3	10	31	9	188	7	17	35	247
1940	27	5	51	9	49	16	5	5	43	5	215	8	15	28	266
1941	24	10	62	14	46	14	7	7	39	4	217	10	18.	43	288
1942	12	17	53	15	44	23	3	7	51	9	234	13	9	51	307
1943	8	9	60	16	41	25	5	7	47	4	222	6	11	57	296
1944	12	12	58	15	59	16	3	11	58	7	251	6	10	37	304
1945	11	18	45	13	75	14	7	12	61	5	261	20	8	31	320
1946	12	13	50	15	65	26	6	13	60	12	282	14	13	20	329
1947	10	12	46	20	69	22	4	12	45	7	247	13	11	19	290
$\sum N_i$	144	99	465	115	491	179	43	84	435	62	2117	97	112	321	2647
$\sum \%_i$	5,4	3,7	17,5	4,4	18,8	6,5	1,7	3,1	16,5	2,3	79,9	3,6	3,9	12,5	100

Éléments de comparaison avec la période 1930-1938.

Nous l'avons déjà dit : nous aurions souhaité faire remonter notre enquête jusqu'en 1930 et ainsi pouvoir étudier l'évolution de l'orientation des rhétoriciens. Cela ne fut possible malheureusement que dans trois établissements : deux collèges de Liège et un collège rural. Ainsi avons-nous pu comparer l'orientation des anciens de ces collèges telle qu'elle s'est présentée de 1930 à 1938 et telle qu'elle s'est présentée de 1939 à 1947.

Orientation fondamentale (tableau 6). — Comparativement à 1930-1938, le nombre d'anciens de ces trois collèges poursuivant des études *supérieures* apparaît en 1939-1947 plus important en chiffres absolus, mais plus faible proportionnellement.

Tableau 6. — *Éléments de comparaison avec l'époque 1930-1938*
Orientation fondamentale

Époque de sortie	Étudiants		Occupés		Indéterminés		Total
	N.	%	N.	%	N.	%	
1930-1938	472	78,0	83	13,7	50	8,2	605
1939-1947	599	74,8	159	19,9	42	5,2	800

Choix des études (tableau 7). — D'une période à l'autre, on constatera : *a*) l'augmentation absolue du nombre des étudiants *universitaires*, qui traduit une légère augmentation proportionnellement au nombre de ceux qui font des études (de 70,5% à 73,4%), mais une grande stabilité en rapport au total des jeunes gens considérés (55% pour chaque période); *b*) la diminution, absolue et proportionnelle, du nombre de candidats en Philosophie et Lettres (de 8,4 à 3,6% du groupe de ceux qui font des études) et de candidats médecins (de 21 à 16%) et la diminution proportionnelle du nombre de futurs prêtres (de 23 à 19%); *c*) l'augmentation, absolue et proportionnelle, du nombre d'aspirants ingénieurs, universitaires ou techniciens (de 10 à 21%).

SECTION III

QUELQUES PROBLÈMES PARTICULIERS

Cette seconde partie de notre étude a pour but d'examiner la question suivante : comment la répartition des rhétoriciens entre les différentes orientations — répartition dont la physionomie générale vient d'être esquissée — varie-t-elle en fonction de certains des

Tableau 7. — *Éléments de comparaison avec l'époque 1930-1938. Choix des études*

Année	Philosophie et Lettres		Sciences		Droit		Commerce		Médecine		Pharmacie		Art vétérinaire		Agriculture		Ingénieur		Études univ. diverses		Total		Études univ.		Ingénieur-Technicien		Études n. univ.		Séminaire		Total	
1930-38.....	40	4	82	8	102	40	7	5	41	4	333	5	24	110	24	472	5	110	110	110	110	110	110	110	110	110	110	110	110	110	472	
1939-47.....	22	7	104	13	101	59	11	16	105	2	440	21	22	116	22	599	21	116	116	116	116	116	116	116	116	116	116	116	116	599		

facteurs susceptibles d'influencer le choix d'une carrière ?

Trois facteurs seulement seront ici envisagés : l'établissement où l'intéressé a fait ses études moyennes, la profession de son père, le lieu de sa résidence familiale. Sans doute bien d'autres éléments peuvent-ils peser sur la décision d'un rhétoricien : ses résultats scolaires, les conseils d'orientation professionnelle éventuellement reçus, le nombre de ses frères et sœurs, les conditions financières dans lesquelles il a fait ses humanités...

Mais il fut impossible d'être renseigné sur ces différents points; et même, concernant deux faits relatifs au milieu dans lequel vivent les intéressés, la profession paternelle et le lieu de résidence familiale, nous n'avons pu recueillir des informations dans tous les établissements visités, ni pour toutes les « générations » de rhétoriciens de 1939 à 1947.

Très souvent en effet, les données recherchées ou bien n'avaient jamais été recueillies, ou avaient été détruites sitôt parti l'étudiant qu'elles concernaient, ou se trouvaient rassemblées en des fichiers forcément incomplets ou des greniers inaccessibles.

C'est pourquoi si le § 1 de cette section III : « *Orientation et établissement d'enseignement secondaire* » portera évidemment sur les 3828 étudiants dont l'orientation nous est connue, le § 2 « *Orientation et profession paternelle* » ne portera que sur 2264 cas et le § 3 « *Orientation et lieu de résidence familiale* » sur 2608 cas.

Nous expliquerons en temps utile dans quelle mesure ces groupes partiels peuvent être considérés comme représentatifs de la population totale de rhétoriciens de la province de Liège de 1939 à 1947.

Qu'on ne se méprenne pas d'ailleurs sur la portée exacte des constatations qui vont être présentées. Celles-ci ne peuvent certes prétendre mesurer exactement l'influence des facteurs étudiés et ne veulent que fournir une première approximation.

Pour faire mieux, nous aurions dû en effet pouvoir isoler de façon constante d'autres éléments pesant indéniablement sur l'orientation d'un rhétoricien : les résultats de fin d'études par exemple.

En outre, il aurait fallu mieux décomposer l'influence de l'un ou l'autre facteur; ainsi, pour mesurer dans quelle mesure l'orientation varie en fonction de la profession du père des intéressés, examiner séparément le cas des collégiens, et des élèves d'athénées; des habitants de Liège et des ruraux... L'on comprend qu'une telle fragmentation des populations à classer aurait exigé le rassemblement de données beaucoup plus nombreuses que celles qui ont pu être recueillies. En effet, seules des statistiques portant sur un nombre important de cas peuvent laisser percer des tendances profondes, au-delà d'écartés que des contingences individuelles peuvent avoir suscités.

* * *

Enfin, rappelons-le encore, dans cette seconde partie de notre travail comme dans la précédente, nous ne ferons que présenter les observations que nous avons faites. Nous ne tenterons pas d'expliquer les covariations remarquées. Sans doute aurions-nous pu parfois hasarder l'une ou l'autre hypothèse, que les faits eux-mêmes suggéraient, ou qu'une conversation avec l'une ou l'autre personne au courant de ce qu'est l'orientation des rhétoriciens nous aurait proposée. Nous avons préféré n'en rien faire et laisser à notre enquête son caractère et sa valeur purement documentaires.

§ I. — Orientation et établissement d'enseignement

On va donc voir tout d'abord comment la répartition des rhétoriciens entre les diverses orientations se présentant à eux a varié, durant la période considérée, d'après l'établissement — ou plutôt d'après le type d'établissement — où ils avaient fait leurs études secondaires. Nous ne chercherons pas en effet — sauf quant à l'orientation fondamentale — à comparer les différents athénées et collèges considérés séparément. Particulièrement pour ne pas devoir nous baser sur des totaux trop peu importants, nous avons préféré regrouper les établissements de deux façons différentes : d'après leur situation locale d'abord, ce qui nous a conduit à les classer en établissements situés à Liège, dans l'agglomération liégeoise, à Huy et Verviers ou dans la région rurale; d'après leur statut juridique ensuite, ce qui nous a fait distinguer entre athénées et collèges.

Orientation fondamentale (tableaux 8 et 9).

Le tableau 8 montre combien varie d'un établissement à l'autre la proportion de jeunes gens poursuivant après leur rhétorique des études supérieures. Ici, cette proportion s'établit aux environs de 85%; dans un tel établissement, la rhétorique apparaît vraiment comme l'antichambre de l'université. Ailleurs, au contraire, plus de

Tableau 8. — Orientation fondamentale et établissement d'enseignement moyen

Etablissements	Etudiants %	Occupés %	Indéterminés %
A	77,5	18,6	3,7
B	75,4	19,1	5,3
C	71,8	24,1	4,0
D (1)	60,0	22,5	17,5
E	65,6	34,2	—
F (1)	55,7	40,0	4,1
G	71,8	16,2	12,3
H	76,9	14,1	7,6
I	77,8	6,3	15,7
J	52,3	29,1	18,4
K	57,6	34,1	8,7
L	52,7	23,6	23,6
M (1)	77,1	17,6	4,3
N (1)	44,1	53,8	3,1
O (1)	85,4	3,2	11,2
P	66,1	32,0	0,8
Q	69,9	21,4	8,5
Ensemble	68,8	20,7	10,3

(1) Chiffres incomplets pour la période considérée.

50% des rhétoriciens voient le cycle de leurs études régulières se clore en rhétorique.

De telles différences apparaissent aussi si l'on considère les divers types d'établissements : on voit ainsi que la proportion de rhétoriciens poursuivant des études supérieures est de loin plus forte dans

les établissements situés à Liège que dans les établissements de la banlieue liégeoise, qu'elle est moyenne, correspondant sensiblement au pourcentage général, dans les établissements de petites villes et de bourgs ruraux.

Tableau 9. — Orientation fondamentale et type d'établissement

Etablissements situés à	Etudiants		Occupés		Indéterminés		Total
	N.	%	N.	%	N.	%	
Liège.....	1484	74,2	295	14,7	221	11,0	2000
Faubourgs de Liège.	405	55,6	239	32,8	84	11,5	728
Huy et Verviers ...	418	68,5	146	23,3	52	7,9	616
Région rurale	340	70,2	112	23,1	32	6,1	484
Ensemble.....	2647	68,8	792	20,7	389	10,3	3828

Etablissements	Etudiants		Occupés		Indéterminés		Total
	N.	%	N.	%	N.	%	
Athénées	1048	62,5	409	23,9	219	13,5	1676
Collèges	1599	74,3	383	17,8	170	7,6	2152
Ensemble.....	2647	68,8	792	20,7	389	10,3	3828

L'on voit aussi que plus d'anciens collégiens (10% de plus certainement) poursuivent des études supérieures.

Choix des études (tableau 10).

La répartition entre les diverses branches d'études supérieures varie elle aussi sensiblement d'après le type d'établissement où les intéressés ont fait leurs études moyennes.

Tableau 10. — Choix des études et type d'établissement

Etablissements situés à	Etablissements										Total				
	Philosophie et Lettres	Sciences	Droit	Commerce	Médecine	Pharmacie	Art vétérinaire	Agronomie	Ingénieur	Etudes univ. diverses		Etudes univ. Total	Ingénieur- Technicien	Etudes n. univ. diverses	Séminaire
Liège	68	51	296	55	288	98	15	33	283	23	1210	49	57	168	1484
Faubourgs de Liège...	17	22	63	26	73	35	9	14	64	8	331	15	30	29	495
Huy et Verviers.....	39	21	46	18	80	20	6	24	47	22	323	23	16	56	418
Région rurale	20	5	60	16	50	26	15	23	41	9	253	10	9	68	340
Ensemble : N.	144	99	465	115	491	179	43	84	435	62	2117	97	112	321	2647
%	5,4	3,7	17,5	4,4	18,8	6,5	1,7	3,1	16,5	2,3	79,9	3,6	3,9	12,5	100

Etablissements	Etablissements										Total				
	Philosophie et Lettres	Sciences	Droit	Commerce	Médecine	Pharmacie	Art vétérinaire	Agronomie	Ingénieur	Etudes univ. diverses		Etudes univ. Total	Ingénieur- Technicien	Etudes n. univ. diverses	Séminaire
Athénées	102	82	124	70	269	61	14	41	183	40	926	47	66	9	1048
Collèges	42	17	341	45	282	118	29	43	252	22	1191	50	46	312	1599
Ensemble : N.	144	99	465	115	491	179	43	84	435	62	2117	97	112	321	2647
%	5,4	3,7	17,5	4,4	18,8	6,5	1,7	3,1	16,5	2,3	79,9	3,6	3,9	12,5	100

Si l'on regroupe les collèges et athénées d'après leur situation locale, on voit surtout que :

a) les établissements situés à Liège et dans la banlieue fournissent, proportionnellement, peu de candidats en Philosophie et Lettres, beaucoup d'aspirants ingénieurs, peu de séminaristes;

b) les établissements recensés de Huy et de Verviers voient sortir de nombreux candidats en Philosophie et Lettres, peu de candidats juristes, de pharmaciens et d'ingénieurs universitaires;

c) des établissements ruraux sortent évidemment beaucoup d'aspirants vétérinaires et agronomes, peu de médecins, mais beaucoup de pharmaciens, enfin de nombreux séminaristes.

D'autre part, si l'on distingue établissements officiels et établissements libres, on constate :

a) que des premiers sortent proportionnellement beaucoup de candidats en Philosophie et Lettres, en Sciences et en Sciences commerciales; peu d'aspirants juristes et de séminaristes;

b) qu'évidemment au contraire, les collèges fournissent beaucoup d'étudiants en Droit et d'aspirants au Sacerdoce;

c) qu'enfin la proportion des étudiants en Médecine, en Agronomie, en Sciences appliquées est légèrement plus forte chez les anciens d'athénées que chez les anciens collégiens.

§ 2. — Orientation et profession paternelle

L'activité professionnelle qu'exerce le père d'un rhétoricien peut certainement influencer l'orientation de celui-ci. Aussi comprendra-t-on que nous essayons de mesurer dans quelle proportion la répartition des rhétoriciens de la province entre les diverses voies s'ouvrant à eux a varié en fonction de la profession exercée par le père de chacun des intéressés.

Précisions préliminaires.

a) Nous l'avons déjà dit; nous n'avons pu connaître partout la profession du père de chacun des rhétoriciens objet de notre étude. Aussi notre enquête ne peut-elle ici porter que sur un groupe de 2264 étudiants.

b) Ce groupe peut être considéré comme représentatif de la population totale de jeunes gens ayant terminé leur rhétorique dans notre province de 1939 à 1947. Les raisons suivantes nous permettent de l'affirmer : aucun critère préalable mais le hasard seul nous ayant mis en possession des renseignements relatifs aux 2264 cas que nous analysons, il apparaît après vérification que d'une part ce groupe de 2264 cas est constitué de jeunes gens issus d'établissements de

types divers : urbain, suburbain, ou rural; officiel ou libre (1); d'autre part que la répartition de ces 2264 jeunes gens entre les diverses orientations correspond sensiblement, en proportion, à celle des 3828 anciens repris dans nos statistiques générales (2).

e) Comment avons-nous eu connaissance de la profession du père des intéressés ? Parfois nous en avons trouvé mention sur les fiches des établissements; le plus souvent elle nous fut communiquée, par écrit ou oralement, en même temps que l'orientation de l'intéressé par la personne qui nous a renseigné sur celle-ci.

(1) *Type d'établissements*

Ainsi appartiennent à des établissements de :	sur les 3828 cas		sur les 2264 cas	
Liège	2000	52,2	1197	52,8
la banlieue liégeoise	728	18,1	448	19,4
les villes de Huy, Verviers	616	16,1	214	9,5
les régions rurales	484	13,2	405	17,9
l'enseignement officiel	1676	43,8	934	41,2
l'enseignement libre	2152	56,1	1330	58,7

(2) *Orientation fondamentale*

En %	Etudiants	Occupés	Indéterminés
de 3828	68,8	20,7	10,3
de 2264	72,2	20,4	7,2

Choix d'une occupation lucrative

	Administ.	Entrep. privée	Aff. person.
de 3828	33,9	43,5	22,5
de 2264	30,9	47,2	21,6

Choix des études. — Pour quelques branches

	Ph.-Let.	Droit	Méd.	Phar.	Ing.	Un. Tot.	Sém.
de 3828	5,4	17,5	18,8	6,5	16,5	79,9	12,5
de 2264	5,8	17,5	21,0	7,8	15,4	78,1	15

d) Evidemment les « professions » que nous avons ainsi connues étaient fort variées. Il fallait bien les classer. Nous l'avons fait en fonction du but de notre recherche — et en tenant compte nécessairement du caractère imprécis des déclarations recueillies.

Ainsi avons-nous distingué : 1) les professions dont l'exercice suppose nécessairement la possession d'un diplôme universitaire; 2) les professions dont l'exercice exclut presque nécessairement la possession d'un tel diplôme; 3) les autres professions.

Nous basant toujours sur ce que pouvaient apporter les déclarations recueillies, nous avons subdivisé de la façon suivante ces trois grandes catégories.

I. Parmi les « professions universitaires », nous avons distingué spécialement celles de

- 1^o juriste (avocat, notaire, magistrat, ...);
- 2^o médecin (et dentiste);
- 3^o pharmacien;
- 4^o agronome (et vétérinaire);
- 5^o ingénieur (dans ce groupe, nous avons inclus tous les pères indiqués comme « ingénieurs », parmi lesquels doivent certes se trouver quelques ingénieurs-techniciens; ainsi que quelques pères connus comme « chef de service », « chef de division »);
- 6^o sous une rubrique « divers » nous avons rangé notamment les professeurs de l'enseignement universitaire, ceux de l'enseignement moyen, les licenciés en sciences commerciales, ...

II. Dans le groupe des « professions non universitaires » nous avons établi les divisions suivantes :

- 7^o cultivateur;
- 8^o détaillant (catégorie qui rassemble tous ceux qui sont connus comme : boulangers, épiciers, coiffeurs, cafetiers, « détaillants » sans plus, ...);
- 9^o instituteur (et régent, professeur d'école technique);
- 10^o ouvrier (et contremaître);
- 11^o petit fonctionnaire (commis, garde champêtre, soldat ou sous-officier de carrière, ...).

III. Enfin parmi les « autres professions », nous avons rangé celles de

- 12^o employé (terme vague s'il en est; nous avons classé dans cette catégorie également tous les pères indiqués comme « comptables », « dessinateurs », ... dont certains sans doute sont indépendants);
- 13^o fonctionnaire (au sens précis du mot, c'est-à-dire agent de l'Etat de 1^{re} ou 2^e catégorie, ou bien officier, etc...).

- 14° industriel (et entrepreneur, négociant en gros);
- 15° propriétaire (rentier, châtelain).

Sans doute la classification ainsi esquissée apparaît-elle forcément assez imprécise, mais le caractère vague des déclarations recueillies interdisait d'en concevoir une meilleure. Telle quelle, elle peut cependant servir le but de l'étude et permettre de dégager quelques corrélations intéressantes.

Orientation fondamentale (tableau 11).

L'on voit donc que, s'ils ont entrepris et mené à bien des humanités anciennes, très peu (1 sur 12 au plus) de fils d'universitaires cessent alors leurs études régulières. Il en est de même pour 15 % environ des fils d'instituteurs, de cultivateurs, de fonctionnaires; pour plus d'un quart des fils de détaillants, de petits fonctionnaires, d'employés, d'industriels; enfin pour environ la moitié des fils d'ouvriers (1).

Si l'on classe par ailleurs les catégories d'activités professionnelles d'après la proportion de rhétoriciens poursuivant des études fournies par chacune, on aboutit à l'ordre suivant : professions universitaires, propriétaire, instituteur, cultivateur, fonctionnaire, industriel, détaillant, petit fonctionnaire, employé, ouvrier. Une relation paraît donc exister entre, d'une part, le niveau de culture intellectuelle et l'importance des ressources présumées du père et, d'autre part, l'orientation du fils aux études supérieures. Peut-être alors sera-t-on frappé par la forte proportion des fils de cultivateurs étudiants après la rhétorique; mais il faut noter (cf. tableau 13), qu'à peu près un fils de cultivateur sur trois est entré au séminaire.

Choix d'une occupation lucrative (tableau 12).

Parmi les jeunes gens mettant fin à leurs études régulières après la rhétorique, on voit donc que :

- a) une forte proportion des fils d'industriels (4/5), des fils de cultivateurs et de détaillants (1/2) s'occupent d'affaires personnelles, c'est-à-dire entrent vraisemblablement dans l'entreprise paternelle;
- b) au contraire, la plupart des fils d'ouvriers (69%) et d'employés (54%) trouvent à s'occuper dans le secteur privé au service d'un patron;
- c) de nombreux fils de petits fonctionnaires (55%) et de fonctionnaires (52,8%) deviennent eux-mêmes fonctionnaires.

(1) Nous rappelons une fois de plus — pour justifier les proportions indiquées — la note de la page 6.

Tableau 11. — Orientation fondamentale et profession paternelle

Catégories professionnelles	Etudiants		Occupés		Indéterminés		Total
	N.	%	N.	%	N.	%	
Professions univers.							
Juriste	62	89,9	4	5,7	3	4,3	69
Médecin	60	95,1	2	3,2	1	1,6	63
Pharmacien	35	97,1	—	—	1	2,8	36
Agronome	19	100	—	—	—	—	19
Ingénieur	112	86,1	9	6,9	9	6,9	130
Divers	50	92,6	1	1,8	3	5,5	54
Total.....	338	91,1	16	4,2	17	4,6	371
Professions n. univ.							
Cultivateur.....	226	82,3	41	14,8	8	2,8	275
Détaillant	226	68,7	67	20,3	36	10,9	329
Instituteur	113	82,6	18	13	6	4,3	137
Ouvrier	171	47,4	153	42,5	36	10,0	360
Petit fonctionnaire	115	68	45	26	12	6,8	172
Total.....	851	66,9	324	25,4	98	7,6	1273
Autres professions							
Employé	220	67,7	75	23,0	30	9,2	325
Fonctionnaire	105	81,3	17	13,1	7	5,4	129
Industriel	90	70,9	27	21,2	10	7,8	127
Propriétaire	34	87,2	3	7,6	2	5,1	39
Total.....	449	72,4	122	19,7	49	7,8	620
Total général.....	1638	72,2	462	20,4	164	7,2	2264

Tableau 12. — Choix d'une occupation et profession paternelle

Catégories professionnelles	Adminis- tration		Entreprise privée		Affaires personnelles		Total
	N.	%	N.	%	N.	%	
Professions univ.							
Juriste	—	—	2	50,0	2	50,0	4
Médecin	—	—	2	100	—	—	2
Pharmacien	—	—	—	—	—	—	—
Agronome	—	—	—	—	—	—	—
Ingénieur	2	22,2	4	44,4	3	33,3	9
Divers	—	—	1	100	—	—	1
Total	2	12,5	9	56,2	5	31,2	16
Professions n. univ.							
Cultivateur	12	28,7	9	21,9	20	49,2	41
Détaillant	16	23,8	17	25,3	34	50,7	67
Instituteur	8	44,4	8	44,4	2	11,1	18
Ouvrier	45	29,4	105	68,6	3	1,9	153
Petit fonctionnaire	25	55,5	18	40,0	2	4,4	45
Total	106	32,7	157	48,4	61	18,8	324
Autres professions							
Employé	24	32,0	41	54,5	10	13,3	75
Fonctionnaire	9	52,8	7	41,1	1	5,9	17
Industriel	2	7,4	3	11,1	22	82,4	27
Propriétaire	—	—	2	66,6	1	33,3	3
Total	35	28,7	53	43,4	34	27,8	122
Total général	143	30,9	219	47,3	100	21,6	462

Tableau 13. — *Choix des études et profession paternelle*

Catégories professionnelles	Philosophie et Lettres	Sciences	Droit	Commerce	Médecine	Pharmacie	Art vétérinaire	Agronomie	Ingénieur	Etudes univ. diverses	Total	Ingénieur- Technicien	Etudes n. univ.	Séminaire	Total
	Professions univers.														
Juriste	—	1	40	2	11	—	—	—	3	—	57	—	1	4	62
Médecin	—	—	4	1	41	1	1	2	3	1	54	1	—	5	60
Pharmacien	—	1	6	—	4	16	—	1	2	—	30	—	—	5	35
Agronome	—	—	2	—	4	—	1	6	2	—	15	—	—	4	19
Ingénieur	—	5	17	2	18	—	—	3	55	—	100	3	1	8	112
Divers	1	2	11	1	18	1	2	1	5	1	43	1	—	6	50
Total	1	9	80	6	96	18	4	13	70	2	399	5	2	32	338
Professions non univ.															
Cultivateur	17	2	14	3	44	16	15	22	16	2	151	1	2	72	226
Détailant	18	4	56	6	49	18	2	2	25	—	180	2	6	38	226
Instituteur	16	7	11	3	26	12	3	1	17	—	96	2	5	10	113
Ouvrier	10	5	12	3	26	20	—	1	47	1	123	6	7	35	171
Petit fonctionnaire ..	0	7	16	1	10	14	1	3	17	—	87	5	8	15	115
Total	70	23	109	16	164	80	21	29	122	3	637	16	28	170	831
Autres professions															
Employé	5	8	34	14	50	15	—	7	33	2	168	10	7	35	220
Fonctionnaire	5	2	25	6	19	12	2	3	15	2	89	2	2	12	105
Industriel	—	2	30	8	9	2	—	1	23	—	75	3	5	7	90
Propriétaire	—	—	13	1	6	1	1	3	2	—	27	1	2	4	34
Total	10	12	102	29	84	30	3	14	71	4	359	16	16	58	449
Total général : N.....	81	44	291	51	344	128	28	56	263	9	1295	37	46	200	1638
%.....	5,8	2,6	17,5	3,2	21,0	7,8	1,6	3,6	15,4	0,5	79,0	2,2	2,9	15,8	100

Choix des études (tableau 13).

Considérons maintenant les 1638 jeunes gens dont nous connaissons la profession du père, et que nous savons avoir poursuivi des études supérieures après leur rhétorique. L'on peut faire les constatations suivantes :

a) un seul fils d'universitaire se destine à la licence en Philosophie et Lettres;

b) de même, très peu de fils d'universitaires (hormis le cas des fils de pharmaciens) sont en candidature en Pharmacie;

c) 40 fils de juristes sur 62, 41 fils de médecins sur 60, 16 fils de pharmaciens sur 35, 55 fils d'ingénieurs sur 112 — soit donc entre la moitié et les deux tiers des intéressés — se sont engagés dans des études conduisant au même diplôme que celui qui donne accès à la profession qu'exerce leur père;

d) le Droit paraît jouir d'une faveur particulière auprès des fils d'universitaires, d'industriels, de commerçants;

e) les fils de fermiers forment une bonne part du contingent des futurs agronomes (40%) et des futurs vétérinaires (55%);

f) peu de fils d'ouvriers entreprennent des études de Droit; beaucoup en revanche se préparent à devenir ingénieurs (1);

g) la proportion de futurs prêtres est deux fois plus forte parmi les étudiants fils de non universitaires que parmi les étudiants fils d'universitaires; on remarquera particulièrement que sur trois fils de fermiers poursuivant des études supérieures, un se trouve au séminaire ou dans un noviciat. Il faut d'ailleurs noter que de nombreux fils de non universitaires n'entreprennent justement des études secondaires que pour se consacrer au service de Dieu.

§ 3. — Orientation et résidence familiale

Le lieu de résidence d'un rhétoricien nous paraît mériter de prendre place parmi les éléments susceptibles d'influencer son orientation. Ne peut-on en effet supposer que la proximité d'un établissement peut encourager bien des hésitants à s'y rendre? N'est-on pas incliné à croire que les activités du milieu où vit un jeune homme peuvent l'inciter à s'y préparer — lors même que son père n'exercerait pas l'une de ces activités?

(1) Il est remarquable de constater qu'en examinant la répartition entre les diverses branches universitaires de jeunes gens dont nous connaissons la profession du père, nous arrivons à des constatations voisines de celles qu'a faites Mlle LEPLAE étudiant à un point de vue inverse l'origine sociale des élèves de l'Université de Louvain (cf. *Bulletin de l'Institut de Recherches Economiques et Sociales de l'Université de Louvain*, tome XII, 1946, n° 8).

Précisions préliminaires.

a) Ici encore notre relevé ne porte que sur une partie des rhétoriciens que connut la province de Liège de 1939 à 1947, sur 2608 cas exactement.

b) Ce groupe restreint nous paraît cependant encore représentatif de la population totale. Pour les deux mêmes raisons de nouveau : ces 2608 étudiants appartiennent à des établissements de types divers ⁽¹⁾ et leur répartition entre les diverses orientations correspond sensiblement à celle de la masse des 3828 cas étudiés précédemment ⁽²⁾.

c) Nous parlons de lieu de résidence *familiale*. Nous avons en effet appelé lieu de résidence d'un rhétoricien la commune où l'intéressé, quand il se trouvait en rhétorique, a déclaré que ses parents habitaient.

⁽¹⁾ Répartition selon le type d'établissement

Appartiennent à des établissements :	Sur les 3828 cas		Sur les 2608 cas	
	N.	%	N.	%
de Liège	2000	52,2	1051	40,3
de la banlieue liégeoise	728	18,1	625	25,1
de Huy et Verviers	616	16,1	532	20,2
des régions rurales	484	13,2	400	15,3
de l'enseignement officiel	1676	43,4	1413	54,9
de l'enseignement libre	2152	56,4	1195	45

⁽²⁾ Répartition entre les orientations fondamentales (en %)

	Etudiants	Occupés	Indéterminés
Des 3828 cas	68,8	20,7	10,3
Des 2608 cas	67,2	22,4	10,2

Répartition entre quelques branches d'études supérieures

Des étudiants	Ph.-Let.	Droit	Méd.	Pharm.	Ing.	Un. Tot.	Sém.
des 3828 cas	5,4	17,5	18,8	6,5	16,5	79,9	12,5
des 2608 cas	6	17,6	19,6	7,3	17,9	82,1	11,5

d) Evidemment, il fallut bien répartir entre quelques groupes caractéristiques les nombreuses communes de la province. Nous avons ainsi distingué

- la ville de Liège;
- les communes de l'agglomération liégeoise, dont nous avons emprunté la liste à divers textes légaux ou réglementaires. (Loi sur les loyers du 21-VII-1947, art. 2, § 2; Arrêté Royal en matière d'allocations familiales du 22-XII-1938, art. 142 — par exemple);
- la ville de Verviers et les communes limitrophes de Dison, Hodimont, Ensival, Heusy et Stembert;
- les villes de Herve, Huy, Spa, Stavelot, Visé, Waremme;
- les communes du sillon mosan, échelonnées le long de la Meuse d'Andenne à Visé;
- les autres communes du pays de Herve;
- les autres communes de Hesbaye;
- les autres communes d'Ardenne et du Condroz.

Orientation fondamentale (tableau 14).

La proportion de rhétoriciens ne poursuivant pas d'études supérieures apparaît

- faible parmi les Liégeois (1/5 environ);

Tableau 14. — *Orientation fondamentale et résidence familiale*

Localité de résidence	Etudiants		Occupés		Indéterminés		Total N.
	N.	%	N.	%	N.	%	
Liège.....	489	81,3	45	7,4	67	11,1	601
Agglom. liégeoise...	435	58,2	220	29,4	92	12,2	747
Verviers.....	210	71,1	57	19,3	28	9,4	295
Petites villes.....	241	65	102	27,4	28	7,5	371
Sillon mosan.....	68	50,3	52	38,5	15	11,1	135
Pays de Herve.....	151	76,6	35	17,7	11	5,5	197
Hesbaye.....	82	60,7	39	28,9	14	10,3	135
Ardenne-Condroz ..	79	62,2	35	27,5	13	10,2	127
Ensemble.....	1755	67,2	585	22,4	268	10,2	2608

- moyenne chez les Verviétois et les jeunes gens du pays de Herve (1/4 environ);
- forte chez les habitants des petites villes (1/3), de la Hesbaye, d'Ardenne, du Condroz, et de la banlieue liégeoise (2/5);
- très forte (1/2) pour les quelques jeunes gens du sillon mosan.

Choix des études (tableau 15).

L'on remarquera surtout

a) le petit nombre de candidats en Philosophie et Lettres parmi les étudiants liégeois (3%) comparé aux contingents importants fournis par la banlieue, les petites villes, les régions rurales (7 et 8%);

b) inversement le grand nombre d'apprentis juristes d'origine liégeoise ou verviétoise (23 et 18%) à côté des proportions plus faibles en provenance des régions rurales;

c) une proportion assez stable de candidats médecins (entre 18 et 23%), hormis le cas du pays de Herve dont proviennent assez peu de médecins mais proportionnellement beaucoup d'aspirants pharmaciens;

d) les fortes proportions de candidats ingénieurs existant chez les jeunes gens de Liège, du sillon mosan et surtout de la banlieue liégeoise (25%);

e) enfin le grand nombre de vocations sacerdotales fournies par les petites villes (17%), l'Ardenne-Condroz (19%) et le pays de Herve (22%).

CONCLUSION

Au terme de cette étude, il paraît utile de rappeler les principales constatations qui ont été faites.

I. Si l'on examine d'abord la répartition des rhétoriciens sur lesquels a porté notre enquête entre les deux orientations fondamentales qui ont été définies, on voit que certainement 70% d'entre eux, après leurs humanités anciennes, ont entamé des études supérieures. Mais la proportion de ceux qui sont devenus étudiants après leur rhétorique est toutefois beaucoup plus réduite pour certains établissements (les athénées et collèges de la banlieue liégeoise notamment) et pour les jeunes gens issus de familles populaires.

II. Recherchant ensuite comment se présente la répartition des jeunes gens entre les différentes branches d'études universitaires, on constate en premier lieu que trois spécialités universitaires attirent un grand nombre de jeunes gens : le Droit, la Médecine, les Sciences appliquées. Si le pourcentage d'aspirants médecins paraît à peu

Tableau 15. — Choix des études et résidence familiale

Régions	Philosophie et Lettres	Sciences	Droit	Commerce	Médecine	Pharmacie	Art vétérinaire	Agronomie	Ingénieur	Etudes univ. diverses	Total	Ingénieur-Technicien	Etudes n. uni. diverses	Séminaire	Total
Liège	15	19	117	21	59	27	1	5	103	11	418	14	12	45	489
Agglomération liég.	33	18	68	22	76	38	3	11	105	5	279	19	10	27	435
Verviers	10	8	40	8	45	15	4	6	35	2	173	14	4	19	210
Petite ville	19	11	31	7	46	19	5	5	31	9	185	9	7	40	241
Sillon mosan	5	2	11	2	16	2	—	1	14	2	55	3	2	8	68
Pays de Herve	13	3	18	5	21	15	4	10	13	4	166	3	7	35	151
Hesbaye	7	2	13	4	19	5	1	5	8	1	65	3	1	13	82
Ardenne-Condroz	4	—	10	3	20	7	3	5	6	1	59	2	3	15	79
Ensemble : N.	106	63	308	72	344	128	21	48	315	35	1440	67	46	202	1755
%	6,0	3,6	17,6	4,1	19,6	7,3	1,3	2,7	17,9	1,9	82,0	3,8	2,5	11,5	100,0

près constant quelle que soit la fraction considérée de la population totale d'étudiants objet de notre enquête, au contraire le Droit paraît jouir d'une faveur particulière dans certains milieux : celui des anciens collégiens, celui des citadins, celui des fils d'universitaires et de commerçants.

L'on notera spécialement le fait suivant : quand dans un milieu donné (établissement, situation sociale, région géographique), la proportion des candidats juristes est élevée, celle des jeunes gens se préparant à la licence en Philosophie et Lettres est faible. Et vice versa.

Enfin on remarquera que la proportion de jeunes gens se préparant à conquérir le grade d'ingénieur est forte parmi les rhétoriciens de milieu populaire et parmi les jeunes gens habitant la banlieue liégeoise.

III. Deux constatations encore qui n'étonneront personne : 1^o le pourcentage d'étudiants se destinant à la licence en Sciences est de loin plus important chez les anciens élèves d'athénées que chez leurs camarades de collèges; 2^o les futurs agronomes et vétérinaires proviennent surtout de milieux ruraux et de familles agricoles.

* * *

De telles observations, — et il en est de même de nombreuses constatations faites au cours de notre enquête et non reprises dans cette conclusion —, n'ont certes rien de surprenant. Très souvent sans doute la présente étude n'aura fait que corroborer ce que pense toute personne au courant de ce qu'est l'orientation des rhétoriciens et le recrutement de la population universitaire.

Une telle confirmation, basée sur des observations précises, a cependant son utilité et pour ces personnes elles-mêmes, et pour tous ceux qui s'intéressent à la situation de la jeunesse étudiante.

Paul MINON.

1890

1891

1892

1893

1894

1895

1896

1897

1898

1899

La Vie de notre Association

Le mouvement des membres

Le recrutement de nouveaux membres a subi un ralentissement marqué au cours de l'année 1948.

Nous comptons en 1948, par rapport à 1947, un total de 174 inscriptions nouvelles, tandis que 95 membres anciens n'ont pas renouvelé leur cotisation. Ainsi pour 812 membres en règle de cotisation en 1947, nous en comptons 891 en 1948. Le nombre des inscrits est de 901 au 7 janvier 1949.

Le plus grand nombre des défections s'explique par l'augmentation de la cotisation de membre adhérent, passée l'an dernier de vingt à cinquante francs. Hélas ! il n'était pas possible de maintenir au taux d'avant guerre, à vingt francs, une cotisation qui vaut abonnement au bulletin trimestriel de l'association. L'équilibre du budget reste une préoccupation continuelle. L'action bienveillante de membres du Conseil d'Administration pour l'extension de la publicité, l'accroissement du nombre des membres protecteurs et l'appui des pouvoirs publics provinciaux et communaux contribuent à la solution du problème de l'équilibre budgétaire.

Faut-il redire cependant que le nombre des membres reste très en deçà de ce que pourrait escompter une association comme la nôtre et que les efforts devront continuer à se développer pour la faire connaître davantage par nos anciens étudiants comme par nos étudiants et leurs familles ?

Membres protecteurs

A la liste des membres protecteurs pour 1948 que nous avons publiée au n^o 2 (p. 30-31), nous ajoutons les noms suivants :

S. A. Métallurgique de Prayon-Trooz	fr.	1000
S. A. Métallurgique d'Espérance-Longdoz	»	1000
M. A. Dewandre	»	2000
Imprimerie Vaillant-Carmanne	»	2000
M. F. C. Graindorge	»	1000
M. le Ministre Merlot	»	1000
M. Aristide Gillet (Secr. Gén. A. I. I.g.)	»	1000

Nous avons aussi reçu les versements de :

M. E. Frankignoul	fr.	500
Etablissements Beaupain	»	500

A tous ceux qui veulent bien nous aider, nous renouvelons l'expression de notre reconnaissance.

Appui des pouvoirs publics

Nous avons reçu les versements suivants de :

Province de Liège	fr.	1000
Province de Limbourg	»	1000
Province de Namur	»	1000
Flémalle-Grande	»	100
Bellevaux-Ligneuville	»	100
Faymonville	»	100
Bovenistier	»	100
Chênée	»	1000
Stoumont	»	100
Lixhe	»	200
Mortier	»	100
Grâce-Berleur-Montegnée	»	100
Moresnet	»	100
Comblain-au-Pont	»	100
Lantin	»	100

Nous leur exprimons nos sentiments de sincère gratitude.

Personalia

Le président des « Amis de l'Université », M. *A. Dewandre*, vient d'être réélu régent de la Banque Nationale de Belgique.

M. *F. Capelle*, administrateur de notre Association, a été élevé au grade d'Officier de l'Ordre de la Couronne.

M. *André Buttgenbach*, secrétaire de notre Association, a été promu Chevalier de l'Ordre de Léopold.

Les Anciens de l'Université de Liège au Congo

Le secrétaire du Comité régional de Costermansville, M. *J. Bonnelance*, nous a fait parvenir la liste des « anciens » de Liège au Congo, qui sont membres du groupement régional de Costermansville.

Nous sommes heureux de publier cette liste ci-après. Seuls y figurent les noms de ceux que le Comité régional avait pu atteindre à la date du 8 décembre. L'activité de l'Association des Anciens de Liège au Congo est en effet toute récente en province du Kivu. Mais cette liste illustre déjà

l'influence de l'Université de Liège dans l'Est de notre Colonie grâce à ses « anciens ».

Ce sont : MM. *Baltus*, avocat à Usumbura; *Besonbe*, ingénieur, directeur M. G. L., Goma; *Bercoux*, administrateur, chef de territoire à Uvira; *Bribosia*, docteur en droit, Colonie, Costermansville; *Bogaerts*, ingénieur, chef du Service géologique, Costermansville; *Boseret*, docteur en droit, Service des Affaires économiques, Costermansville; *Bonnellance*, docteur en droit, secrétaire général du C. N. Ki., Costermansville; Dr *Breslaw*, Cobelmin, Shabunda; *Bourge*, ingénieur, M. G. L., Kamituga; *Close*, chimiste, Inéac, B. P. 76, Costermansville; Mme *Close-Campus*, chimiste, Inéac, B. P. 76, Costermansville; MM. *Caprasse*, docteur en droit, administrateur principal, Aimo, B. P. 572, Costermansville; *Capon*, ingénieur, directeur de la Minetain à Astrida; Mlle *Crouquet*, licenciée en philologie germanique, professeur à l'Athénée de Costermansville; MM. *Debroux*, ingénieur, directeur des mines du C. N. Ki., Costermansville; *de Fresart*, ingénieur principal du C. N. Ki., Costermansville; Dr *Devroey*, M. G. L., Kamituga; Dr *Delbaye*, médecin Colonie, Costermansville; *Debatty*, docteur en droit, administrateur à Lubero; *Delmotte*, chimiste, Service géologique, Costermansville; *Delneuville*, docteur en droit, premier substitut du Procureur du Roi à Costermansville; Dr *Devignat*, laboratoire, Colonie, Costermansville; *Dubrus*, ingénieur, directeur M. G. L., Kabunga; Dr *Dufays*, Cobelmin, Shabunda; *De Paepe*, ingénieur, Costermansville; *Faniel*, ingénieur, chef de secteur au C. N. Ki., Costermansville; Dr *Faniel*, M. G. L., Kamituga; *Fievet*, avocat, Usumbura; *Gerday*, licencié en sciences commerciales, Kisenyi; Mlle *Goumet*, licenciée en philologie classique, Pensionnat de la Sainte-Famille, Costermansville; MM. *Horion*, docteur en droit, substitut du Procureur du Roi, Costermansville; *Hurigen*, licencié en sciences commerciales, Costermansville; *Korobkoff*, ingénieur C. N. Ki., Costermansville; *Martin*, licencié en philologie classique, professeur à l'Athénée de Costermansville; *Mordant*, licencié en philologie classique, professeur à l'Athénée de Costermansville; *Petit-Dufrenoy*, Madaka, B. P. 101, Costermansville; Mlle *Roebus*, licenciée en philologie classique, Pensionnat de la Sainte-Famille, Costermansville; Dr *Schyns*, Cobelmin, Costermansville; *Scharff*, avocat, Costermansville; *Sokolosky*, chimiste, colon, Costermansville; Mme *Sokolosky*, docteur en médecine, Costermansville; MM. *Strawen*, docteur en droit, administrateur à Uvira; *Tarziéff*, ingénieur, Service géologique, Costermansville; *Timmerhans*, ingénieur, directeur du Service des prospections du C. N. Ki., Costermansville; *Touwaide*, ingénieur, directeur général du C. N. Ki., Costermansville; *Vivier*, licencié en philologie romane, professeur à l'Athénée, Costermansville; *Vonèche*, ingénieur, Cobelmin, Shabunda; *Varlamoff*, ingénieur géologue, Remina, Kindu; *Wallin*, docteur en droit, substitut du Procureur du Roi, Usumbura; *Wéry*, docteur en sciences vétérinaires, Kisenyi; *Wouters*, préfet des études de l'Athénée de Costermansville.

La Vie universitaire à Liège

L'Université

In memoriam

Le professeur Victor Bohet

En ces quelques mots simples et émouvants, M. F. *Classet*, doyen de la Faculté de Philosophie et Lettres, a dit l'adieu de l'Université à Victor Bohet :

Cher Monsieur Bohet,

Homme simple, détaché de toute vanité, vous avez voulu des funérailles modestes. Pourtant, de tous les coins du pays sont accourus vos collègues, vos étudiants, vos amis pour rendre un suprême et pieux hommage à votre mémoire. Confondus dans une même désolation, collègues, élèves et amis ont voulu accompagner au cimetière les cendres de celui qui fut toujours bon envers les faibles, qui resta l'ami fidèle et sûr dans la joie comme dans l'adversité.

Mesdames, Messieurs,

Notre Université et tout particulièrement la Faculté de Philosophie et Lettres viennent d'être douloureusement éprouvées par le décès prématuré du professeur Victor Bohet.

Victor Bohet jouissait, dans le monde universitaire belge et au-delà des frontières de notre pays, de la considération de tous ceux qui l'ont connu et approché. De ses adversaires même, dont il avait su forcer l'estime et aussi la sympathie. Il disparaît, jeune encore, à un moment où, par les belles qualités de son cœur et de son intelligence, par la maturité de son esprit, par sa grande expérience des hommes et des choses, par sa connaissance approfondie des meilleures traditions scientifiques et humaines, il avait acquis, dans tous les milieux où l'appelait son inlassable activité, une influence ascendante, bienfaisante, efficace.

Le professeur Bohet eut une carrière universitaire enviable. Nommé chargé de cours en 1922, il était professeur ordinaire en 1929... Je le revois à l'époque de sa nomination, se dirigeant, simple et effacé, vers l'auditoire où l'attendaient ses premiers disciples... Il fut tout de suite apprécié et aimé de ses collègues et de ses étudiants. Il s'imposa d'emblée... Il fut appelé, à différentes reprises, à faire des cours aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. Il était de ceux dont l'érudition est la plus riche, la mieux ordonnée, et la plus intelligemment exploitée... Ses étudiants étaient pleins d'admiration pour lui. Ses hautes qualités intellectuelles, scientifiques et pédagogiques en faisaient un maître remarquable. On était friand de ses leçons substantielles et vivantes, émaillées de paradoxes brillants et d'idées qui allaient loin. On admirait en lui le maître-né, le semeur et l'éveilleur d'idées, à la foi éprouvée dans les destinées de l'homme. On était subjugué par le souffle profond d'humanité qui émanait de sa personne. On louait à l'envi la franchise et le courage de ses opinions. On aimait sa cordialité souriante, son humour fin, ses bonnes paroles, inspirées toujours par un sincère esprit de justice et de solidarité. On vantait son enseignement paternel et élevé, clair et profond, calme et dynamique, son dévouement et sa science, son idéalisme comme son scepticisme, la solidité de son esprit et l'immense bonté de son cœur.

Le professeur Bohet se dévouait tout entier à son enseignement, dont le haut idéal l'avait séduit. Il exerçait sa profession avec une noble conscience. Il n'épargnait ni son temps ni sa peine, malgré les ménagements auxquels il aurait bien dû se résoudre depuis une dizaine d'années. Aucun de ses collègues, aucun de ses étudiants, ne s'adressa jamais en vain à son cœur. Les étudiants surtout étaient l'objet de ses soins les plus attentifs, de ses conseils judicieux et consolateurs, voire de sa discrète charité. Jusqu'à sa dernière minute, le professeur malade resta préoccupé du sort de ses élèves; il dirigeait leurs travaux de sa maison, où le clouait le mal qui devait l'emporter; il est mort au travail...

Le professeur Bohet était un homme naturellement bon, sensible, affectueux, sociable, bienfaisant, passionné de justice, ennemi de toute oppression, de toute contrainte qui pourrait asservir la pensée ou l'individu. Adversaire de tous les préjugés, il était le protagoniste infatigable des idées généreuses qui tendent à rapprocher les hommes dans un esprit de concorde et d'harmonie. D'opinion avancée, il n'eût tenu qu'à lui d'occuper une place importante parmi les hommes politiques. Mais, résolument hostile aux procédés mesquins que comportent trop souvent les rivalités de partis, il préféra toujours consacrer son inlassable activité à son enseignement, à ses études, et aux nombreuses œuvres sociales et de haute culture qu'il aimait.

Sa volonté constante, son cœur tendu vers un Idéal toujours présent, ses qualités natives jointes à ses vertus acquises, tout concourrait à faire de lui un exemplaire parfait de professeur et d'humaniste...

Cher Monsieur Bohet,

Pendant votre carrière si bien remplie, non seulement vous avez contribué à conserver et à transmettre intactes la science des penseurs, la sensibilité des artistes anglo-saxons, mais vous avez ajouté à ce précieux dépôt le fruit de votre collaboration personnelle. Votre enseignement remarquable, vos publications diverses, intéressantes, toutes marquées au coin de l'originalité qui distinguait votre esprit, les idées que vous avez semées, les personnalités que vous avez éveillées à la vie intense et profonde dont vous rêviez, prolongeront longtemps encore votre influence bien-faisante. Le flambeau qui vient de s'échapper de votre main défaillante est déjà ressaisi par ceux que vous avez formés : pieusement, ils le transmettront aux générations qui viennent, lesquelles, à leur tour, perpétueront votre foi en un monde meilleur, en cet âge d'or qui se situe dans l'avenir de l'humanité, et qui, selon vous, doit être le résultat d'un long travail de perfectionnement de soi-même.

Vous avez aimé votre Université, vos collègues et vos étudiants avec tout votre cœur d'homme probe et libre. Dans vos rapports avec vos semblables, sans distinction de classe sociale ou de titre, vous vous êtes toujours efforcé de ne rien faire qui ne fût juste et bon. A nous tous, vous avez inlassablement donné le meilleur de vous-même. Et au moment où vous allez participer au mystère de la mort, nous sommes douloureusement fiers de vous rendre ce témoignage : que vous avez réalisé votre Idéal, que vous avez accompli avec honneur votre mission d'homme de science et d'éducateur parmi nous, tout en pratiquant l'humaine loi d'Amour et de Solidarité. Vous avez réalisé l'Idéal humain décrit par Bernard Shaw, en qui on a voulu voir votre maître; la joie de vivre a été pour vous de devenir l'artisan d'une grande œuvre librement consentie, de vous y employer jusqu'au dernier souffle, d'être une force agissante de la nature plutôt qu'une créature misérable, souffrante et gémissante. Vous avez passé sur cette terre en faisant le bien. Secondé en ceci par la femme admirable qui fut la compagne de vos bons et de vos mauvais jours.

Aussi est-ce avec émotion que je vous adresse, au nom de l'Université, au nom de mes collègues, au nom de mes camarades étudiants en philologie germanique, ce douloureux et suprême adieu. Reposez en paix... Votre souvenir ému vivra longtemps encore au milieu de nous, gravé dans nos cœurs pleins à votre égard d'une amitié respectueuse, confraternelle et filiale.

Fr. Closset.

L'examen médical obligatoire et l'inscription au rôle des étudiants

Un arrêté du Régent du 30 août 1948 a remplacé le texte de l'article 28 de l'arrêté royal du 9 décembre 1849, par le texte suivant : « Avant leur inscription au rôle, les étudiants s'engagent à observer les règlements universitaires et à se soumettre à tous examens médicaux organisés par le

Collège des Asseseurs; l'autorisation de poursuivre leurs études dépendra de cet examen. Ils sont tenus en outre de produire un certificat de bonne vie et mœurs et de civisme délivré par le bourgmestre du lieu de leur domicile ».

Une décision du Collège des Asseseurs a institué un examen médical obligatoire des étudiants de première année. Cet examen a pour but principal de dépister la tuberculose. Certains en effet peuvent être à leur insu des foyers de contagion, en même temps d'ailleurs qu'ils ignorent la nécessité de se soigner.

Les échecs aux examens et le droit de prendre une inscription

On se souvient qu'en 1947 un arrêté avait décidé que le Recteur ne pouvait pas accepter l'inscription au rôle d'un étudiant qui avait subi trois échecs aux examens pour le grade qu'il entendait obtenir.

Un arrêté du Régent du 30 août 1948 a implicitement abrogé cette disposition. Le même arrêté a, par ailleurs ajouté un article *abis* à l'arrêté royal du 4 septembre 1930 concernant la collation des grades académiques par les Universités de l'Etat. Cet article est ainsi conçu : « Nul ne peut s'inscrire à une épreuve pour laquelle il a subi précédemment quatre échecs, quel que soit le jury devant lequel cette épreuve a été présentée ».

Les accords culturels et les équivalences internationales des études

Au cours des dernières années, la Belgique a conclu plusieurs accords culturels.

Ces accords ont mis à l'étude les questions d'équivalence d'examens subis, de grades et de diplômes dans les rapports réciproques de la Belgique et de chacun des pays contractants. C'est ainsi le cas des accords culturels avec la France (22 février 1946, article 9), avec la Grande-Bretagne (17 avril 1946, article 6), avec les Pays-Bas (16 mai 1946, article 10), avec la Tchécoslovaquie (6 mars 1947, article 10).

Pour ce qui concerne les rapports franco-belges, un arrêté du Régent du 30 août 1948 (pris en exécution de la loi du 10 avril 1890-3 juillet 1891, article 12^{ter}, introduit par la loi du 14 août 1947) a établi les équivalences dans les conditions d'admission aux examens pour les grades académiques.

Les conditions d'admission à l'Université et l'épreuve préparatoire

On sait que c'est la loi du 10 avril 1890-3 juillet 1891, sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires, qui a défini, dans ses articles 5 à 12, les conditions d'admission à l'Université.

Le système qu'elle institue est le suivant : 1) elle définit les certificats d'études moyennes dont il faut être porteur pour être admis aux examens des diverses candidatures; 2) elle établit qu'à défaut de certificat admis par le jury d'homologation, le récipiendaire doit justifier qu'il a subi une épreuve préparatoire déterminée par l'article 10; 3) elle établit une épreuve préparatoire spéciale, celle de l'article 12, pour tous ceux qui veulent être admis à l'examen de candidat ingénieur civil.

Il existe donc deux types d'épreuve préparatoire, celle de l'article 10 et celle de l'article 12, dont le programme est déterminé par la loi. La première a un caractère subsidiaire : elle est établie à défaut d'études régulières. La seconde est imposée à tous ceux qui veulent devenir ingénieurs : elle fait figure d'examen d'entrée.

La loi précitée a été ultérieurement modifiée en ses articles 5 à 12 par les lois du 14 juin et du 14 juillet 1930 et par celles du 27 juin et du 14 août 1947.

C'est la loi du 14 août 1947 qui a introduit ici les modifications les plus profondes, indirectement tout au moins.

Cette loi a en effet ajouté un article 12*bis* ainsi conçu : « Des dispenses d'interrogations sur certaines matières des épreuves préparatoires fixées aux articles 10 et 12, peuvent être accordées, sur avis conforme du Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen aux récipiendaires qui sont porteurs de certificats ou diplômes belges permettant d'inférer qu'ils ont reçu avec fruit, sur ces matières, un enseignement équivalent à celui qu'ils auraient reçu par la fréquentation fructueuse d'un cours complet d'humanités; ces dispenses seront déterminées par arrêté royal ».

Les conditions d'admission à l'Université peuvent ainsi se trouver profondément influencées par un tel régime de dispenses. C'est là une question qui intéresse au plus haut point l'enseignement supérieur. Les dispositions nouvelles appellent des remarques sur plusieurs points.

1) Il est anormal que seul le Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen soit consulté sur une matière qui concerne l'admission aux Universités. Il faut souligner d'ailleurs que cette matière est réglée par des dispositions contenues dans les textes relatifs à l'enseignement supérieur.

Récemment, un arrêté du Régent pris en exécution de l'article 12*bis* précité a mis en vigueur un système de dispenses : c'est un arrêté du 30 août 1948.

2) Un système de dispenses d'interrogations peut-il logiquement être appliqué dans le cadre de l'enseignement moyen ? N'est-ce pas là dénaturer la fonction de l'enseignement moyen ?

Dans l'enseignement supérieur, la loi admet traditionnellement que « Les récipiendaires qui ont subi avec succès un examen sur certaines branches ne seront plus interrogés sur ces mêmes branches, au cas où elles feraient partie du programme d'un examen ultérieur... » (art. 20, al. 2 de la loi du 21 mai 1929).

A l'Université l'étudiant vient s'initier à la connaissance de diverses matières. Il est normal que s'il a régulièrement fait la preuve de son savoir

sur une matière, il soit dispensé de la faire à nouveau. En est-il de même lorsqu'il s'agit de l'enseignement moyen ?

Jusqu'ici des dispenses étaient accordées pour l'épreuve préparatoire de l'article 12 (ingénieur) à ceux qui étaient porteurs d'un certificat d'études régulières d'humanités gréco-latines ou latines-mathématiques : ils n'ont pas à présenter la partie de l'épreuve dite littéraire. Et de même, ceux qui étaient porteurs d'un certificat d'études régulières d'humanités pouvaient se présenter à l'épreuve préparatoire de l'article 10 pour pouvoir être admis à des examens universitaires auxquels leur certificat ne leur donnait pas accès; en ce cas, ce n'est pas à proprement parler d'une dispense qu'ils jouissaient, mais ils n'avaient à présenter qu'une épreuve complémentaire,

On remarque que dans tous ces cas les récipiendaires qui bénéficiaient d'une certaine dispense d'interrogations pouvaient justifier d'études régulières d'humanités. Est-il normal d'appliquer un système de dispenses d'interrogations, aux épreuves préparatoires à l'Université, à ceux dont l'esprit n'est pas normalement mûri par un cours complet d'humanités ?.. La fonction de l'enseignement moyen n'est pas d'initier à un ensemble de connaissances déterminées, mais de former et de préparer les intelligences.

Il est parfaitement logique que ceux qui n'ont pas eu, pour quelque raison que ce soit, la possibilité de faire des études régulières d'humanités puissent se présenter à une épreuve préparatoire qui leur permettra d'accéder aux études universitaires. C'est dénaturer la fonction de l'enseignement moyen et transformer substantiellement les conditions d'admission à l'Université que d'établir en fait, par un système, qui est apparemment un système de dispenses, une équivalence tantôt partielle, tantôt quasi totale, entre les humanités et des types d'enseignements et d'études dont la fonction est toute différente.

Quels que soient les mérites et la valeur de ces divers types d'enseignements et d'études, leur rôle et leur esprit sont tout différents du rôle et de l'esprit des humanités. L'inscription de mêmes matières au programme des humanités et au programme de ces diverses études n'ont pas la même signification.

Le système des dispenses aboutit pratiquement à dispenser plus ou moins largement les candidats à l'Université de faire des études régulières d'humanités. Les conséquences de ce système peuvent être très graves pour l'Université et, partant, pour l'avenir du pays.

R. C.

Extension Universitaire Liégeoise

Depuis un grand nombre d'années un cycle annuel de conférences et cours gratuits étaient organisés par l'« Extension universitaire liégeoise », grâce au concours du Corps professoral de l'Université et sous le patronage de la Ville de Liège.

L'activité de cet organisme fut brutalement interrompue en 1939 par la guerre mondiale; les derniers animateurs en furent nos collègues, aujourd'hui émérites : Brassine, Damas et Witmeur.

Dès le début de 1948, à l'initiative de l'Echevin de l'Instruction publique, M. le recteur H. Fredericq décidait de renouer avec la tradition. Il réunit le 19 février une commission composée de professeurs des diverses Facultés, avec mission d'organiser pour l'année académique 1948-49 une série de conférences à faire par les membres de notre Corps enseignant.

Pour ramener en notre « Aula magna » un public jadis fidèle mais à présent dispersé, il fallait inaugurer le nouveau cycle par des exposés traitant, autant que possible, de questions de grande actualité et essayer de les agréments, dans la mesure du possible, par la projection de films et de documents adéquats.

Les organisateurs rencontrèrent le plus aimable accueil près de leurs collègues pressentis : tous se mirent gracieusement à la disposition du comité pour participer à cette œuvre de haute vulgarisation.

Le jeudi 4 novembre 1948 le cycle était inauguré par une magnifique causerie de notre collègue *Güben* traitant de l'énergie nucléaire. Salle comble, public attentif et charmé par le déroulement d'un superbe film « Atomic Physics » mis à notre disposition par le « British Council ».

Puis, hebdomadairement, se succèdent à la tribune : M. *Jacovleff* qui nous initia aux fonctionnements des moteurs à réaction et des avions supersoniques; Mme *Lejeune-Clerex* qui nous parla avec art de la signification de la musique ancienne et dont le charmant exposé fut entremêlé d'auditions de disques judicieusement choisis; M. *Desaive*, le spécialiste du cancer, qui commenta un film documentaire sur la chirurgie de cette affection; M. *Moureau* qui nous exposa avec clarté et méthode, les statuts et le mécanisme du nouvel organe administratif : le Conseil d'Etat; M. *Bouillenne* qui rompit une lance en faveur de la protection de la Nature en général et des Fagnes en particulier et clôtura son brillant exposé par la projection d'un film en couleur dû au talent de M. Laloux.

Pour les mois de janvier et février notre programme comprend les causeries suivantes :

Janvier 1949 : 6 janvier, M. *Macar* : Un minéral particulier : l'eau (avec projections). 13 janvier, M. *F. Debousse* : L'organisation des Nations Unies (O. N. U.). 20 janvier, M. *Dassin* : Le palais de Mari (avec projections). 27 janvier, M. *Florkin* : L'U. N. E. S. C. O. a deux ans.

Février 1949 : 3 février, M. *Desonay* : Ronsard, poète de l'amour... 10 février, M. *Renard* : D. D. T. et les insecticides de synthèse (avec projections). 17 février, M. *Foballe* : Les belles histoires orientales. 24 février, M. *Welseh* : Les antibiotiques, armes thérapeutiques nouvelles, fournies par les microorganismes (avec projections).

Pour mars, nous sommes assurés du concours de nos collègues Severyns, Legraye, Constant, Godeaux, Mlle Lavoye.

Nous clôturerons ce premier cycle le jeudi 7 avril par une conférence évoquant le séjour à Liège de Sainte-Beuve et pour laquelle nous espérons voir notre tribune occupée par un universitaire français.

L'Association générale des étudiants de l'Université de Liège

Lors de son Assemblée générale du 10 novembre 1948, l'Association a choisi pour président, M. *Paul Debousse*, étudiant en droit.

Les Facultés

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

Nécrologie

La Faculté a été douloureusement éprouvée par la mort du professeur Victor Bohet, décédé après une cruelle maladie.

Lors des funérailles intimes du regretté défunt, le doyen M. *Closset* a prononcé, au nom des autorités académiques et de la Faculté, un émouvant discours d'adieu que nous reproduisons *in memoriam*.

Manifestation Edgard Janssens

Le mercredi 24 octobre, à 4 heures, eut lieu à la Salle des Professeurs une manifestation de sympathie en l'honneur de M. le professeur E. Janssens, admis à l'éméritat après quarante années d'enseignement à l'Université.

Honorée de la présence de M. le recteur Fredericq, de M. l'administrateur Horion, et de M. le professeur Closset, doyen de la Faculté de Philosophie et Lettres, cette manifestation réunissait en grand nombre les collègues, élèves et anciens élèves de M. Janssens, heureux de lui témoigner leurs vifs sentiments d'attachement et de reconnaissance. Après de brèves allocutions prononcées par MM. Nève de Mévergnies, Braas, Closset, Le Maire et Paulus, M. Janssens remercia en termes fort émus, et dit l'excellent souvenir qu'il garde de l'Université, et des rapports toujours affables qu'il y entretint avec des collègues parfois bien différemment orientés. Il accepta avec grand plaisir un ouvrage sur *l'Art en Belgique* que le Comité organisateur lui remit en guise de modeste souvenir.

Autour de M. Janssens avaient pris place ses enfants et petits-enfants, Mme Janssens, souffrante, ayant malheureusement dû s'abstenir.

Cependant qu'un thé était servi, le héros de la fête allait de l'un à l'autre, et adressait quelques mots à chacun, avec son affabilité et sa simplicité coutumières.

Souhaitons — avec tous les assistants — que l'éméritat n'éloigne pas exagérément M. Janssens de l'Université. Celle-ci attend beaucoup encore d'une compétence et d'une expérience hors de pair.

Personalia

Par arrêté du Régent, démission honorable de ses fonctions a été accordée à M. P. Lambrechts, professeur ordinaire. Notre distingué collègue a été nommé professeur ordinaire à l'Université de Gand, où il assume l'enseignement de l'Histoire de l'Antiquité et des Institutions romaines et de la Critique historique appliquée à cette période.

M. Georges Dossin, professeur ordinaire, a été invité, par la British Academy de Londres, à faire, en 1949, les conférences de la Fondation « Schweich ».

M. Paulus, chargé de cours, a fait un séjour d'études de cinq mois aux Etats-Unis (août 1947-janvier 1948) comme *Advanced Fellow* de la *Belgian American Educational Foundation*. Il a visité une série de départements et de laboratoires de psychologie, et séjourné quelque peu longuement aux Universités de Harvard et de Californie.

Il a participé aux Congrès internationaux de Psychologie (Edimbourg, juillet 1948), d'Hygiène mentale (Londres, août 1948), et de Philosophie (Barcelone, octobre 1948). Il a présenté à Barcelone une communication sur le thème : *Les grandes attitudes métaphysiques et leurs présupposés psychologiques*.

Conférenciers étrangers

Le professeur Latouche, doyen de la Faculté des Lettres de Grenoble, invité en qualité de professeur d'échange, a fait, pour les étudiants et pour le grand public, une série de conférences et leçons qui ont surtout traité du problème de la vie rurale, dans l'Ouest de la France, au moyen âge et du problème de l'art breton, à la même époque.

Invité sous les auspices de la Société « Dante Alighieri », qui reprend son activité, le professeur Boninfante a fait, à l'Université, deux causeries, dont l'une, réservée aux étudiants de philologie romane, était consacrée à « G. B. Vico, ce précurseur ».

FACULTÉ DE DROIT

Personalia

M. Stéphan Glaser a été nommé professeur ordinaire à titre honorifique à la Faculté de Droit.

M. J. Lejenne a été promu Officier de l'Ordre de la Couronne.

MM. Léon Moureau, Claude Renard, André Buttgenbach ont été promus Chevalier de l'Ordre de Léopold.

Les conférences du professeur E. Labrousse
à l'École Supérieure de Sciences Commerciales et Économiques

A l'invitation de l'École Supérieure de Sciences Commerciales et Économiques, M. *Ernest Labrousse*, professeur à la Sorbonne et spécialiste éminent de l'histoire économique, a fait à notre Université plusieurs conférences de haute qualité.

L'histoire des prix n'est pas toujours souriante, mais M. Labrousse est tout le contraire d'un érudit ennuyeux. Dès sa première conférence sur « *La Révolution française et la Propriété* », le 24 novembre 1948, M. Labrousse a conquis son auditoire par ses dons remarquables d'exposition, sa réelle éloquence, son enthousiasme séduisant.

La synthèse qu'il présenta des conceptions diverses de la propriété au cours des périodes de la Révolution, illustra la doctrine d'un homme pour qui l'histoire économique, « caution d'une probe histoire sociale » « n'est qu'un moyen d'aboutir au social ».

Le lendemain, au Séminaire d'Histoire, dans les nouveaux locaux de la place St-Paul, où l'on recevait pour la première fois, les étudiants de la licence en sciences économiques et en histoire, à qui s'étaient joints plusieurs « anciens » de la section d'histoire, eurent la chance d'entendre un brillant exposé sur « *La pensée sociale de la bourgeoisie française dans la première moitié du 19^e siècle* ». Cet exposé fut suivi d'une discussion animée qui dura près d'une heure. Infatigable, M. Labrousse voulut bien ensuite avec une bonne grâce charmante dispenser des conseils à quelques jeunes chercheurs de chez nous.

Le vendredi, une leçon sur « *Les crises économiques vont-elles en s'aggravant ?* » donna l'occasion à M. Labrousse de présenter avec clarté les problèmes complexes des fluctuations des revenus au cours des cent dernières années en France et d'en tirer des déductions qui dépassent ce cadre. Il encouragea ses auditeurs à s'engager dans la voie tracée.

Il faut remercier M. Labrousse pour le bon grain qu'il a semé et souhaiter son prompt retour à notre Université.

FACULTÉ DES SCIENCES

Personalia

Le professeur *Hautot* a reçu le prix Henderson 1947 de la « Royal Photographic Society of Great Britain » et la médaille de cette Société.

M. *Robert Debot*, assistant de physique générale a été proclamé lauréat du Concours des Bourses de Voyages.

M. *Henri Sauwenier* a été élu membre effectif de la Société Royale des Sciences de Liège. Il a reçu un prix de Boelpaepé de l'Académie Royale de Belgique. Il a été proclamé lauréat du Concours Empain pour le groupe

des sciences physiques et chimiques. Il a reçu le prix interfacultaire Louis Empain de 50.000 francs pour la période 1943-48.

Le professeur *Hautot* a été désigné en qualité de Président de la Commission d'Optique-Photographie du Comité Belge d'Optique. *M. H. Savenier* a été désigné en qualité de secrétaire de cette Commission.

M. O. Rozet a été promu au rang de Chevalier de l'Ordre de Léopold.

M. P. Swings a été élu vice-président de la Société Belge de Physique.

M. Jean Oth a été nommé boursier de l'I. R. S. I. A. et effectuera ses recherches au laboratoire de chimie physique (prof. V. Desreux).

M. V. Desreux a fait à Paris une communication sur l'acide ribonucléique.

MM. E. Fredericq et *H. Chantrenne* (laboratoire de chimie physique) ont été lauréats du concours des bourses du Gouvernement.

Mlle S. Leclercq, professeur ordinaire, a été invitée, par les Universités de Reading et de Bristol, à faire des conférences de paléobotanique et des leçons de paléobotanique aux licenciés ès sciences botaniques. Son laboratoire a été fréquenté par le Dr H. Surange de l'Université de Lucknow (Indes).

Elle a été désignée comme vice-présidente de la section de paléobotanique du Congrès international de botanique qui se tiendra à Stockholm en 1950.

M. J. Jacob, ex-chargé de recherches du F. N. R. S. au département de Biologie générale ainsi que *M. G. Hamoir*, chef de travaux de biologie générale, ont été promus lauréats du Concours des Bourses de Voyage.

Une réunion des anciens élèves de l'Institut d'Astrophysique en l'honneur de M. le professeur P. Swings

Les anciens élèves de l'Institut d'Astrophysique de Cointe, ainsi que le personnel actuel de cet institut se sont réunis le 6 novembre 1948, à l'occasion des récentes distinctions dont M. le professeur Swings a été l'objet. Outre son élection comme membre correspondant de l'Académie royale de Belgique (Classe des Sciences) et l'obtention du Prix Francqui, M. Swings vient d'être désigné comme président de la Commission internationale de spectroscopie stellaire.

M. l'administrateur-inspecteur honoraire Dehalu nous a fait l'honneur de présider notre réunion et d'y prendre la parole.

Après avoir rappelé les brillantes études de son disciple et ses fructueuses voyages à Paris et à Varsovie, M. Dehalu poursuit en ces termes :

« L'étude des spectres moléculaires retint spécialement son attention. Grâce à un mode d'excitation de grande intensité lumineuse, qu'il imagina, il put entreprendre l'étude détaillée du spectre de résonance des molécules

S₂. Cette importante recherche fit l'objet de sa dissertation inaugurale pour l'obtention du titre de docteur spécial en sciences physiques (1931).

Entretemps, il avait été attaché à l'Université en qualité d'assistant du cours de Topographie (1928-32) et nommé associé du Fonds National de la Recherche Scientifique (1930-32).

Dès son retour de Varsovie, en 1931, il entreprit la création d'un laboratoire de spectroscopie dont l'importance lui paraissait essentielle pour ses recherches futures en astrophysique.

Il y déploya toutes les ressources de son rare talent et une activité prodigieuse dont vous tous avez été les témoins au cours de vos études. Avec un dévouement et un désintéressement au-dessus de tout éloge, il guidait ses élèves et stimulait leur zèle. Son dynamisme n'avait d'égal que l'aménité de son caractère qui en faisait un ami plutôt qu'un maître. C'est ainsi que sous sa direction furent publiés cent et vingt mémoires dus à quelque trente élèves, anciens élèves ou collaborateurs. Cette œuvre d'enseignement toute de dévouement contribua grandement à la formation d'une pléiade de jeunes physiciens qui, attachés maintenant à l'enseignement supérieur ou moyen, à l'Observatoire royal ou à l'Institut royal météorologique font honneur à leur ancien maître. Plusieurs d'ailleurs ont acquis une notoriété enviable par leurs travaux scientifiques.

Malgré le labeur absorbant que lui imposait la direction d'un laboratoire très fréquenté, P. Swings poursuivit sans relâche ses recherches personnelles. Il s'adonne avec passion aux travaux de spectroscopie en attendant que des circonstances favorables lui permettent d'appliquer ses connaissances à l'astrophysique. Il les trouvera à l'occasion de ses voyages à l'étranger et notamment aux Etats-Unis.

Son premier voyage aux Etats-Unis en qualité de C. R. B. Advanced Fellow se situe en 1931-32. C'est à l'Observatoire d'Yerkes qu'il rencontre le célèbre astrophysicien, O. Struve, qui devait peu après devenir directeur de cet observatoire puis fondateur et directeur du nouvel observatoire McDonald au Texas. O. Struve l'associe bientôt à ses travaux et cette collaboration qui aurait pu n'être qu'occasionnelle, se poursuit dans la suite par d'importants travaux notamment, sur les étoiles anormales à atmosphères étendues manifestant des phénomènes qui ne peuvent s'expliquer par les lois classiques du rayonnement, de l'ionisation, de la dissociation et de l'excitation. Une quarantaine de mémoires du plus haut intérêt parus jusqu'à présent sont le fruit de leur intime collaboration. Elle aboutit d'ailleurs à les lier d'une amitié profonde.

Il n'entre pas dans mes intentions d'analyser en détail l'œuvre scientifique de P. Swings. Elle embrasse les domaines de l'astronomie mathématique, de l'optique, de la spectroscopie moléculaire, la spectroscopie des atomes fortement ionisés, et même de la spectroscopie appliquée notamment à des questions industrielles. Je me bornerai surtout à ses études en physique et en astrophysique.

A côté de ses recherches sur les spectres de résonance, il créa une véritable école qui apporta vraiment une contribution appréciable à l'étude

des étoiles froides. Il n'y a guère de doute que c'est l'activité et l'atmosphère régnant dans cette école qui valut à notre pays l'honneur d'être le premier à apporter une solution au problème théorique de l'équilibre de dissociation dans les atmosphères stellaires sous la forme d'un article de son élève Yvonne Cambresier et de son collègue Léon Rosenfeld.

Dans la question des molécules interstellaires, P. Swings a été réellement un pionnier, notamment, en identifiant pour la première fois la molécule CH; identification heureuse s'il en fut, car cette molécule et son ion positif étaient appelés à jouer un rôle de plus en plus important dans la théorie du milieu interstellaire.

En 1934, puis en 1938, P. Swings entreprit avec Edlén, actuellement professeur de physique à l'Université de Lund, des recherches sur les spectres des métaux ionisés qui aboutirent notamment à l'analyse du spectre de Fe III entre 500 Å et 6500 Å. Cet important travail qui les occupa pendant deux ans, exigea les mesures de plus de 30.000 raies qui furent presque entièrement exécutées à Coïnte avec l'aide de M. Grandjean.

Du point de vue astrophysique, l'analyse du spectre de Fe III est des plus importantes, le fer ionisé étant très abondant dans les astres. Elle permit à Edlén, à Swings et à d'autres observateurs d'interpréter de nombreuses raies stellaires non encore identifiées. C'est au cours de cette étude avec Swings, ici même, qu'Edlén trouva l'explication de la couronne solaire, résultat remarquable qui lui valut la médaille d'or de la Société Royale Astronomique d'Angleterre. Ses discussions avec Swings relativement au Fe III ne furent pas étrangères à cette découverte.

Les travaux de Swings en Astrophysique ont porté sur la plupart des classes spectrales, c'est-à-dire des cas normaux.

J'ai déjà cité ses travaux en collaboration avec O. Struve sur les étoiles anormales. L'étude de ces cas pathologiques est du plus haut intérêt pour une meilleure compréhension des cas normaux. Il est, par exemple, extrêmement intéressant de suivre la voie assez complexe d'inférence et de recouplement pour essayer par l'étude de ces étoiles spéciales d'obtenir quelque idée de la constitution des géantes et des supergéantes, cette question constituant à l'heure présente le plus gros problème de l'astrophysique théorique. Mais c'est peut-être dans l'étude des comètes que P. Swings a eu l'occasion de mieux mettre à profit les connaissances qu'il avait acquises dans ses recherches en laboratoire sur les spectres de résonance.

Au cours d'un séjour à l'Observatoire de Lick en 1941, comme bénéficiaire de la Fondation Morrison, analogue à notre chaire Franqui, il fit paraître une étude vraiment magistrale sur l'interprétation des spectres cométaires. Il montra d'une façon directe la prépondérance des phénomènes de fluorescence, l'aspect des bandes moléculaires et leur variation en fonction de leur distance au soleil ne pouvant s'expliquer que si l'on tient compte de la forme exacte de la radiation solaire qui les illumine (fond continu modifié par les raies d'absorption solaire) et des vitesses relatives du soleil et des comètes (effet Doppler qui déplace les maxima d'intensité

dans ce fond continu). Ainsi fut expliqué l'aspect singulier que présentaient les spectres cométaires et qui intriguait depuis longtemps les observateurs.

P. Swings s'est intéressé également à la constitution physique des comètes. Il a découvert et identifié nombre d'éléments jusqu'alors restés inconnus et a éclairci la plupart des problèmes de la physico-chimie des comètes. Ses contributions à l'étude physique de ces astres sont considérées comme les plus importantes de ces vingt dernières années.

L'étude du ciel nocturne a fait l'objet de sa part d'une belle découverte. Au cours de l'année 1940 Stebbins et Whitford de l'Observatoire du Mount Wilson observèrent dans le ciel nocturne une radiation infrarouge cent fois plus intense que la raie verte (raie aurorale 5577 Å). P. Swings établit l'origine moléculaire de cette raie et l'identifia à la bande d'azote à environ 10.450 Å.

Nous pourrions mentionner d'autres découvertes importantes se rapportant à la constitution physique des étoiles; nous nous bornerons à signaler la présence du carbone dans la séquence des étoiles du type Wolf Rayet qui jusqu'alors avaient été considérées comme privées entièrement de cet élément. Cette constatation était d'importance pour l'interprétation des étoiles de cette classe.

Enfin, nous signalerons encore les études théoriques de P. Swings sur la rotation axiale dans les étoiles doubles spectroscopiques et celles qu'il a publiées en collaboration avec Chandrasekhar.

En fait, il y a peu d'articles de P. Swings où l'on ne peut trouver un aspect théorique, car il y apparaît toujours le désir d'arriver à une interprétation physique des résultats d'observation.

Dans ce but, il utilise toutes les ressources du vaste ensemble de connaissances qu'il possède.

Je conclus :

Un examen superficiel des travaux de P. Swings pourrait faire croire qu'il a conduit ses recherches en ordre dispersé au hasard des circonstances qui lui furent favorables. Mais si on analyse posément son œuvre, on constate qu'elle est le fruit d'un effort persévérant vers un but unique.

Par ses études en laboratoire, il acquiert d'abord de solides connaissances en spectroscopie moléculaire, puis par ses travaux avec Edlén, en spectroscopie des métaux ionisés. Ainsi préparé, l'analyse soignée de la lumière des astres lui permit de rassembler tout un ensemble d'informations essentielles sur la physique stellaire. S'il étudie en détail un certain nombre d'astres représentatifs normaux, c'est pour avoir une base de comparaison pour les étoiles anormales. Parmi celles-ci ce sont surtout celles qui sont entourées d'enveloppes très étendues dans lesquelles les conditions physiques sont très éloignées des conditions d'équilibre habituel considérées en physique et en chimie, qui retiennent spécialement son attention.

Cette classe d'objets est extrêmement vaste, allant dans l'échelle d'excitation décroissante des nébuleuses gazeuses, aux comètes et à la haute atmosphère. C'est là tout le domaine exploré par P. Swings.

Je ne saurais mieux résumer la portée de ses travaux en astrophysique qu'en reproduisant la citation du prix Francqui :

Le Conseil d'Administration de la Fondation Francqui siégeant à Bruxelles le 26 avril MCMXLVIII entendu le jury chargé de lui faire rapport;

considérant l'originalité du génie du professeur P. Swings;

considérant la maîtrise qu'il a acquise en spectroscopie, particulièrement dans l'étude des spectres moléculaires et des spectres des atomes fortement ionisés;

considérant la nouveauté et l'importance des résultats qu'il a acquis dans l'étude de ces spectres émis par les étoiles de types divers, par les comètes et par la matière interstellaire;

considérant l'influence féconde qu'il a exercée sur ses collaborateurs et sur ses élèves et la renommée universelle qu'il a acquise;

considérant la valeur de ses travaux qui ont augmenté le prestige international de la Belgique,

décide de conférer le Prix Francqui à M. le professeur P. Swings.

Suivent les signatures des 14 membres du Conseil d'Administration.

Je n'ai parlé jusqu'à présent que des travaux de P. Swings en astrophysique. Son œuvre se compose de plus de deux cents notes ou mémoires publiés seul ou en collaboration. Mais là ne s'est pas bornée son activité prodigieuse. Il a encore trouvé le temps de publier plusieurs monographies intéressantes sur des questions de physique moléculaire et les spectres des nébuleuses gazeuses dans la collection des *Actualités scientifiques et industrielles* et un petit traité de spectroscopie appliquée dans la *Bibliothèque scientifique belge*. Car P. Swings n'est pas resté confiné dans la contemplation et l'étude du ciel étoilé; il a su descendre sur la terre et s'intéresser à des questions d'application immédiate. Il a en effet créé en 1933, le cours libre de spectroscopie appliquée près de la Faculté technique de l'Université de Liège et y a inauguré les recherches spectro-chimiques en vue des applications métallurgiques, chimiques, médicales, etc... Il a publié dans la *Revue Universelle des Mines et de la Métallurgie*, plusieurs articles fort appréciés sur des sujets d'ordre technique. Ajoutons encore ses études théoriques et ses réalisations en optique au cours de la guerre qui lui valurent la médaille « E » conférée par les E.-U. à ceux qui ont contribué avec ardeur et succès à l'effort de guerre.

Les travaux de P. Swings lui ont valu des distinctions flatteuses parmi lesquelles je retiendrai spécialement son élection de membre correspondant à l'Académie royale de Belgique (Classe des Sciences) en 1947; sa désignation comme rapporteur aux conférences internationales d'astrophysique en 1937 et 1939; sa désignation comme président de la Commission internationale de spectroscopie stellaire.

Sa carrière universitaire s'est déroulée rapidement : assistant de 1928 à 1932, associé du F. N. R. S. (1930-32); chargé en licence en sciences physiques des cours d'optique approfondie, de spectroscopie et d'astrophysique (1932); promu professeur en 1936, il a vu ses attributions augmentées par les cours d'astronomie sphérique et mathématique.

Cette brillante carrière due à son inestimable talent fut favorisée par d'heureuses circonstances dont la plus importante à mon avis, fut sa rencontre avec O. Struve qui lui ouvrit les portes de l'Université de Chicago et, tout en l'associant à ses travaux, mit gracieusement à sa disposition le magnifique télescope de 82 pouces de l'Observatoire McDonald.

Hommage lui soit rendu, ainsi qu'à la grande nation amie, pour les sentiments généreux qu'elle manifeste à l'égard de nos jeunes savants. »

Après avoir remercié M. l'administrateur-inspecteur honoraire Dehalu et après lui avoir rendu hommage, M. Swings a exposé les possibilités qui s'offrent actuellement dans le département d'Astrophysique de Cointe, tant du point de vue théorique que du point de vue expérimental. M. Swings a parlé ensuite des projets en vue et il a terminé en témoignant de sa confiance dans l'avenir, vu les belles réalisations qui ont déjà été obtenues.

Faute de place, il ne nous est pas possible de reproduire l'allocation de M. Swings. Elle a produit une profonde impression et a beaucoup encouragé le personnel et les élèves du département d'Astrophysique.

M. Migeotte a ensuite projeté et commenté des photographies en couleur prises lors d'un récent séjour aux Etats-Unis.

La réunion s'est terminée par un porto d'honneur.

Cette petite fête, empreinte de la plus grande cordialité, a montré une fois de plus combien les anciens élèves de Cointe aiment à se retrouver dans un institut qui leur rappelle leurs belles années d'étudiants.

M. MIGEOTTE,
Chef de travaux
à l'Institut d'Astrophysique de Cointe.

FACULTÉ DES SCIENCES APPLIQUÉES

M. L. *Calembert* est nommé chargé de cours à la Faculté des Sciences et conserve ses fonctions de chef de travaux; il est chargé de faire, à la Faculté des Sciences appliquées, les cours suivants : *a*) géologie et compléments avec travaux pratiques et excursions (grade d'ingénieur civil des mines et d'ingénieur géologue); *b*) compléments de géologie avec excursions et levés géologiques (*partim* : moins l'étude des socles), grade d'ingénieur géologue.

M. P. *Maear* est nommé chargé de cours à la Faculté des Sciences et est déchargé de ses fonctions de chef de travaux; il est chargé de faire, à la Faculté des Sciences appliquées, les cours suivants : *a*) géographie physique; *b*) compléments de géologie avec excursions et levés géologiques (*partim* : étude des socles) (grade d'ingénieur géologue).

M. M. *Shlys* est chargé de faire le cours de géologie (grade d'ingénieur civil des constructions, ingénieur civil métallurgiste, ingénieur civil chimiste, ingénieur civil architecte, ingénieur des industries textiles, conducteur civil).

M. M. *Legraye*, professeur ordinaire, est chargé de faire le cours d'hydro-géologie (grade d'ingénieur des constructions hydrauliques et hydrographe).

M. J. *Lawon* a été nommé chargé de cours à la Faculté des Sciences appliquées. Il est chargé de faire à cette Faculté les cours suivants : Electricité et ses Applications industrielles (*partim*) : Construction des machines électriques et compléments.

M. P. *Michot*, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences est chargé de faire à la Faculté des Sciences appliquées les exercices « Détermination des minéraux » (année complémentaire de géologie).

M. J. *Mélon*, chef de travaux, est chargé de faire les cours suivants à la Faculté des Sciences appliquées : Cristallographie et Minéralogie (première épreuve, ingénieur civil des mines); Minéralogie (première épreuve, ingénieur civil métallurgiste et ingénieur civil chimiste); Cristallographie, Minéralogie et Compléments (première épreuve, ingénieur géologue); Eléments de Minéralogie et Cristallographie (première épreuve, ingénieur civil architecte); Eléments de minéralogie (première épreuve, ingénieur civil des constructions et ingénieur civil de l'industrie textile).

CENTRES INTERFACULTAIRES

La séance inaugurale du Centre Interfacultaire du Travail

Institution d'enseignement spécialisé et centre de recherches créé par un arrêté du Régent en date du 16 décembre 1947 (*Bulletin des Amis de l'Université*, 1948, n° 2, pp. 40-41), le Centre Interfacultaire du Travail est désormais entré dans la vie universitaire.

Il consacre l'actualité et le rayonnement des problèmes du travail et du progrès social : l'Université de Liège qui est la première en Belgique à l'intégrer dans son cadre scientifique peut légitimement s'en réjouir.

La naissance du Centre fut entourée du parrainage le plus encourageant : assistaient en effet à la séance inaugurale qui eut lieu le 13 octobre 1948, M. Henri Fuss, délégué pour la Belgique du Bureau International du Travail, M. Delpérée, représentant Monsieur le Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, des professeurs des diverses Facultés ainsi que de nombreuses personnalités appartenant au monde industriel, économique et syndicaliste liégeois.

En saluant l'apparition de cette nouvelle cellule universitaire, M. le recteur Fredericq, président du Conseil du Centre, lui assigna sa véritable place; avec une belle élévation de pensée en même temps qu'un large sens de l'humain, il en fit un être de vie toujours à la pointe du progrès, mais délibérément soucieux du réel.

Sans doute est-il raisonnable que la science s'enseigne là où elle se fait, mais à notre époque, il n'y a plus de place pour l'isolement d'une tour d'ivoire; aussi, le Centre Interfacultaire du Travail associe-t-il dans son enseignement les diverses disciplines, les unes techniques, les autres humaines, autour desquelles gravitent les progrès sociaux, tandis que dans ses recherches, il unit aux spécialistes de la science les praticiens venus à elle.

M. Coppée, agrégé de l'enseignement supérieur et chargé de cours au Centre exposa ensuite la leçon inaugurale. Elle avait pour thème : « Le physiologiste devant les problèmes humains du travail ».

Après un inventaire clair et imagé des tâches qui sollicitent le physiologiste appelé par les problèmes du rendement du travail, de sa mesure et de ses facteurs, il décrivit leur incidence sur les préoccupations largement sociales du moment : sélection professionnelle en vue de l'orientation d'un chacun vers sa vraie place, réadaptation professionnelle et remise au travail des malades, des invalides ou estropiés. Ce sont là autant de tâches humanitaires et d'essais de solution au problème économique de l'emploi et du chômage.

Dès lors, même pour les non-initiés à la science médicale, les problèmes posés avaient trouvé leur résonance : c'est à son heure que M. Coppée put ainsi demander la collaboration des ingénieurs, des économistes, des juristes et faire appel à l'union des bonnes volontés.

Depuis le 13 octobre, le travail a commencé : diplômés des diverses Facultés et élèves libres se sont inscrits.

La ruche s'est éveillée; attendons avec confiance qu'elle commence à bourdonner...

S. D.

Centre Interfacultaire d'Etudes Coloniales

Les cours organisés par le Centre Interfacultaire d'Etudes Coloniales de l'Université de Liège connaissent un succès qui s'accroît. Actuellement une quinzaine d'étudiants de l'Université suivent ces cours.

* * *

Sous les auspices du Centre Interfacultaire d'Etudes Coloniales de l'Université et de l'Association des Ingénieurs sortis de l'Université de Liège, une séance d'hommage aux ingénieurs diplômés par notre Université et ayant participé à la construction du chemin de fer de Matadi à Léopoldville a été organisée le 24 octobre dans la Salle Académique de l'Université.

Le professeur *M. Legraye* a rappelé le rôle joué par ces ingénieurs dans la réalisation de ce travail gigantesque.

M. *Pierre Wigny*, Ministre des Colonies, a ensuite parlé du rôle de l'ingénieur au Congo belge.

* * *

Le professeur *J. Firket*, de la Faculté de Médecine, est rentré d'un voyage de quatre mois au Congo belge où il a visité divers centres et fait des conférences.

* * *

Le professeur *M. Legraye* a fait, à Visé, le 19 décembre, une conférence traitant de quelques aspects du développement économique du Congo belge.

* * *

La Compagnie Maritime Belge a eu la délicate attention d'offrir à deux étudiants de notre Université, un voyage gratuit aller-retour Anvers-Matadi.

Bibliothèque Centrale

Déménagement et activités nouvelles

L'accélération actuelle des travaux permet enfin d'espérer un aménagement complet prochain dans l'ancien bâtiment restauré.

Le plan d'évacuation des anciens locaux et d'installation dans les nouveaux vient d'être mis au point après avoir été mûrement discuté et réfléchi. Il a été naturellement établi en vue de troubler et d'interrompre le moins possible tant l'activité des différents services que la consultation des livres par les lecteurs. La Bibliothèque compte sur la compréhension de ces derniers pour faciliter l'accomplissement rapide d'une tâche dont ils doivent être d'ailleurs les premiers à souhaiter l'heureuse conclusion.

En même temps, la Bibliothèque entend prouver que ces préoccupations matérielles n'interrompent pas la contribution qu'elle apporte au travail scientifique de notre Alma Mater. A cet effet, une collection vient d'être créée sous le titre : « *Bibliotheca Universitatis Leodiensis* ». Elle groupera les articles, les ouvrages et les productions des membres de son personnel scientifique sous trois rubriques différentes.

I. *Publications* : c'est-à-dire les catalogues des différentes sections, le guide du lecteur, etc.

II. *Collection de documents inédits* : qui concerne à peu près exclusivement la publication des documents conservés à la Section des Manuscrits.

III. *Mélanges de bibliographie et de bibliothéconomie* : consacrés à des monographies et des travaux divers se rapportant aux sciences bibliothéconomiques.

L'exposition « Trois siècles de gravure liégeoise (XVI^e, XVII^e, XVIII^e s.) » organisée du 5 au 16 décembre 1948 par l'Union liégeoise du Livre et de l'Estampe dans les somptueux salons de la Société d'Emulation, a permis à la Bibliothèque, qui avait prêté la totalité des œuvres exposées, d'éditer un catalogue dont les notices ont été rédigées avec talent par Mlle Lavoye, bibliothécaire, et qui constitue le numéro 1 de la série Publications. D'autres travaux sont sous presse ou en cours d'exécution.

Malheureusement, les comptes de fin d'année et leur déficit jettent une ombre sur ce tableau optimiste. La remise en place des collections attirera inévitablement l'attention sur la réparation de la reliure des ouvrages abîmés par le sinistre et pour lesquels la Bibliothèque n'a pas reçu un centime de dédommagement. Force nous sera de prendre sur le crédit alloué à l'achat de nouveaux périodiques et de favoriser, au moins cette année, le service de la reliure.

A la Commission de la Bibliothèque

Le 6 janvier 1949, la réunion habituelle de la Commission de la Bibliothèque a donné lieu à une petite manifestation intime en l'honneur de M. le professeur Paul Fourmarier senior. Ce dernier, après avoir assumé avec un inlassable dévouement et une rare compétence les ingrates fonctions de président a déposé cette charge que l'émérite l'empêche désormais de remplir. Il n'a pas voulu souhaiter ses adieux sans laisser aux membres de la Commission un testament spirituel qui montre avec quelle sollicitude agissante il a suivi les heurs et malheurs de la Bibliothèque.

Mettant en relief le rôle d'office de documentation que joue la Bibliothèque, il insista sur la nécessité de rapports plus étroits entre elle et les bibliothèques spéciales, l'amélioration de la politique d'achats de livres et de revues pour l'ensemble de l'Université — ce qui inclut un accord préalable entre les professeurs au sein d'une même Faculté — et surtout l'augmentation de crédits et de personnel qu'implique nécessairement la bonne conduite de cette politique.

Si la Bibliothèque jouissait avant 1914 d'un crédit de 30.000 francs or, on doit constater que la somme de 1.250.000 francs qui lui est accordée aujourd'hui, ne représente même pas la moitié du pouvoir d'achat du budget d'avant la première guerre mondiale. En outre, le développement de la production livresque et périodique a dépassé de loin la progression dans l'accroissement du budget de la Bibliothèque.

Après que M. le professeur Godeaux lui eut exprimé la gratitude de ses Collègues, une belle gravure de l'artiste liégeois Georges Comhaire lui a été offerte en témoignage du souvenir ému qu'on lui garde ici.

A cet hommage, furent associés MM. les professeurs S. Etienne, démissionnaire pour raisons de santé et E. Witmeur, atteint par la limite d'âge. Tous deux quittent la Commission à laquelle ils ont apporté

pendant si longtemps une contribution suivie et particulièrement compétente. M. le professeur A. Schlag a été désigné pour remplacer M. Fourmarier. Nos meilleurs vœux l'ont accueilli.

Personalia

Mlle *Madeline Lavoye* a prononcé une conférence sur la gravure liégeoise, à l'occasion de l'Exposition du Livre et de l'Estampe.

MM. *Maurice Hélin*, *René Bragard* et *Jacques Stiennon* ont été élus membres correspondants de l'Institut archéologique liégeois, en sa séance du 30 décembre 1948.

M. *Jacques Stiennon* a défendu publiquement une thèse sur les chartes et le domaine de l'abbaye de Saint-Jacques et obtenu le titre de docteur en philosophie et lettres (Histoire) avec la plus grande distinction.

M. *Jean Hoyoux*, docteur en philosophie et lettres (Histoire) a été nommé bibliothécaire à l'Université, en remplacement de M. Georges Bonhomme.

Mme *Madeline Camus*, ingénieur-chimiste, a été nommé bibliothécaire stagiaire à la date du 1^{er} février 1948.

J. Gobeaux-Thonet.

Mémoires de licence et dissertations doctorales, présentés par les étudiants de l'Université de Liège en 1947-1948

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

Licence en Philosophie et Lettres

I. — Philosophie

Witvrouw Marcel : L'axiologie de Moore.

II. — Histoire

Maréchal Paul : Historiographie de Notger au moyen âge.

Noël Juliette : L'origine et le développement de la maison de miséricorde, dite Hôpital de Bavière à Liège au XVII^e siècle.

Guillaume Léon : Contribution à l'étude du parti français en Belgique. Province de Liège (1830-1831).

Truffaut France : Les relations commerciales entre le pays de Liège et l'Angleterre au moyen âge.

Zumkir André : Les partis politiques et les élections dans l'arrondissement de Verviers sous le régime du suffrage censitaire (1830-1893).

III. — *Philologie classique*

Goumet Adeline : La protection accordée aux poètes par les princes grecs.

Rochus Julie : Des formules qui introduisent et clôturent les discours dans les poèmes homériques.

De Greef Marie-Thérèse : Vieillesse et vieillards chez les poètes grecs jusqu'à l'époque classique inclusivement.

Delbez Jenny : Les portraits du sage stoïcien dans les œuvres en prose de Sénèque.

Demaret Paul : Contribution à l'étude du servage dans le monde grec antique. Les origines du servage, l'hectémère présolonien et l'hilote spartiate.

Mathy Léa : Le lignage de Télamon dans les tragédies de Sophocle.

IV. — *Philologie romane*

François Jean : « Paulina 1880 » de P. J. Jouve.

Vandeville Suzy : Les romans de Louis Guilloux.

Reinaertx Marguerite : Essai d'attribution : Chrétien de Troyes et Perceval ou Li Contes del Graal.

Billen Marie-Louise : Quelques aspects de Valéry Larbaud, romancier et conteur.

Guillaume Jean : La poésie de Franz Dewandelaer.

V. — *Philologie germanique*

Schellscheidt Claire : Frauengestalten in Handel-Mazettis « Frau Maria ».

Waxweiler Raymond : « Oscar Wilde as a Playwright » (A Study on Dramatic Technique).

Tassoul Nicole : Enkele Aspecten van de Novelle in de Vlaamse Literatuur.

Picard Laure : Vondel's beeldspraak.

Lewalle Yvonne : A Study of Shakespeare's Drama « Macbeth ».

Noiset Gilbert : An annotated Edition of R. Browning's « Bishop Blougram's Apology » (1855).

Gillet Henry : De Gedichten van Paul van Ostaijen.

Corin Fernand : Researches in the technique of K. Mansfield's short stories.

Bost Laurie : Semantisch-etymologische studien zu den Althochdeutschen Ecclesiastesglossen.

Pecher Francine : Study about the Tragedy of King Lear by Shakespeare.

Doctorat en Philosophie et Lettres

I. — *Histoire*

Hoyoux Jean : Histoire de la propriété dans la région liégeoise. Le cadastre et les usages agraires.

Stiennon Jacques : Les premières chartes et la formation du domaine primitif de l'Abbaye bénédictine de Saint-Jacques de Liège (1015-1209).

II. — *Philologie romane*

Van Berckel Lucie : Les images et l'esprit analogique dans l'œuvre de M. Proust : « A la recherche du temps perdu ».

III. — *Philologie germanique*

Boucq Herbert : Morphologie van het substantief en van het adjectief in Reynaert 1.

Debruge Suzanne : Eine Stiluntersuchung Hermann Hesses Prosadichtungen.

Institut supérieur de Sciences pédagogiques

Licence

Bouffieux Franz : Mesure du champ visuel périphérique en vision binoculaire par l'utilisation d'un nouvel appareil.

Groux Gilbert : Contribution à l'étude du témoignage enfantin.

Yerna Albert : Etude comparative des mesures de la vision du relief et des distances relatives en profondeur, effectuées respectivement au moyen du bathoscope et d'un appareil inédit.

Michel Andrée : Etude de la révision Terman-Merrill de l'échelle de Binet-Simon.

Pierquin-Thonus Jeanne : Langue parlée et langue écrite.

Souren Clément : Plan et étalonnage d'un test diagnostique d'arithmétique pour l'addition des nombres entiers en chiffrant.

Jemianx Eugène : Essai sur la pédagogie du caractère et de la personnalité.

Varlet Jules : Contribution à l'étude d'un chapitre de grammaire dans l'enseignement moyen : l'emploi correct des modes et des temps.

Denoël Clément : Une introduction mathématique aux problèmes de l'analyse factorielle.

Libotte-Loffet Marie : Contribution à l'étude de la pédagogie du langage visuel graphique.

Plumier Marcel : Essai sur l'humanisme des Sophistes dans l'Athènes du V^e s. avant J.-C.

Descamps Henry : Aperçu de la pédagogie de R. Tagore.

Doctorat

Samyn Marie : Aptitudes requises pour être un bon instituteur primaire.

FACULTÉ DE DROIT

Sciences sociales

Licence

Blanpain Janine : Les vacances annuelles payées en Belgique.

Howant Hervé : Etude sociographique de la commune d'Anthistes.

Pichault Geneviève : Le problème de la crise domestique.

Sciences administratives

Licence

Maron Armand : Les occupations temporaires du domaine public.

Ecole supérieure de Sciences commerciales et économiques

Licence

I. — *Sciences économiques*

Delcroix René : Les difficultés économiques de la vallée d'Ourthe et Amblève.

Legrand Norbert : La viticulture au Grand-Duché de Luxembourg.

Léonard René : Position de la métallurgie belge depuis la guerre et dans l'avenir. Son comportement en regard du Plan Monnet et du relèvement de l'Allemagne tel que l'ont prévu les Anglo-Américains.

Lesage René : Le marché des fruits en Belgique.

Meertens Georges : La Caisse d'Epargne. Son rôle de distribution de crédit à l'économie belge.

Monseu Jacques : Les coopératives d'achats en commun des petits détaillants et artisans.

Nicolet Pierre : La construction des habitations à bon marché dans la région liégeoise.

Peters Marcel : Le Commerce extérieur de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise avec la zone fusionnée US/UK (bizone).

Prégardien Jean : Les foires internationales.

Thill Jules : Les problèmes touristiques de la région spadoise.

II. — *Sciences commerciales et financières*

Marnef Ernest : L'organisation des transports aériens en Belgique.

Monseu Emile : Que valent les charbonnages du bassin du Sud ?

Tourneur Fernand : La main-d'œuvre ouvrière dans les charbonnages.

III. — *Sciences commerciales et consulaires*

Gustin Armand : L'importation des produits chimiques servant de base à l'industrie pharmaceutique belge.

Doctorat

Sciences commerciales

Mas Antoine : L'introduction du machinisme dans le travail administratif.

FACULTÉ DES SCIENCES

Licence

I. — *Sciences mathématiques*

Hébert Jules : Sur les équations différentielles linéaires à coefficients périodiques.

II. — *Sciences chimiques*

J. M. Ghuysens : Contribution à l'étude de l'acide zymonucléique.

M. Beaulien : Note relative aux réactions de réduction des cétones par l'isopropylate d'aluminium.

L. Siromval : Emploi du tétracétate de plomb comme oxydant en chimie organique.

Michel : Contribution à l'étude des dosages de l'étain.

M. C. Spiegels : Etude des comportements viscosimétriques et osmométriques d'un haut polymère flexible.

Obt J. : Renseignements donnés par les mesures de diffusion crownienne sur le degré d'hétérogénéité des polymères.

Denoël J. : Etude de la solubilité d'un haut polymère à chaîne flexible : le polyméthylméthacrylate.

R. Boy : Etude à l'aide des indicateurs radioactifs de la cinétique de la transformation du glucose-1-phosphate en amidon sous l'action de la phosphorylase végétale.

III. — *Sciences géologiques et minéralogiques*

Antun Paul : Contribution à l'étude des joints des terrains du sud-est de l'Ardenne.

IV. — *Sciences géographiques*

Chapelier A. : Le bassin de la Vesdre.

Sporek José : Le problème de l'eau et la localisation des industries dans la région de Verviers.

Doctorat

I. — *Sciences physiques*

H. Lambot : Contribution à l'étude du mécanisme cristallographique de durcissement des duralumins.

Migeotte Paul : Recherche dans le domaine spectral 2000-1800 Å^0 Nouvelles études relatives aux spectres de SO_2 et de NO .

II. — *Sciences zoologiques*

Godeaux Jean : Contribution à l'étude du rôle du groupe SH et de l'influence des substances thioloprives sur la contraction musculaire.

Leclercq J. : Matériaux pour une monographie écologique, physiologique et biochimique du ver de farine.

La Vie universitaire en Belgique

Université de Bruxelles

Un microscope électronique à l'Université de Bruxelles

Un microscope électronique a été mis en service dans les laboratoires de Chimie industrielle de l'Université, en présence des Autorités académiques et d'un groupe d'amis de l'Université qui, par une aide substantielle, ont permis à l'Université de disposer de ce coûteux instrument.

M. Frerichs, président du Conseil d'Administration, a exprimé toute la gratitude de l'Université à l'égard de ces généreux donateurs.

Il convient de rappeler que le microscope électronique permet d'obtenir des grossissements de l'ordre de 50.000.

L'Université qui possède aujourd'hui l'un des appareils les plus modernes, de construction étrangère, a d'ailleurs par le passé, apporté une contribution importante au développement de la microscopie électronique.

L'un des premiers prototypes a été conçu et mis au point à l'Université Libre de Bruxelles, dans les laboratoires de Physique que dirige M. le professeur Henriot, par M. Marton, aujourd'hui directeur de l'Electronic Department du Bureau of Standards des Etats-Unis d'Amérique.

Les Fondations de la rue d'Egmont

Fondation Universitaire

Bourses d'études de l'Etat et prêts de la Fondation Universitaire.

— La Commission Mixte des Bourses d'Etudes de l'Etat et des prêts de la Fondation Universitaire dans laquelle siègent sous la présidence de M. G. Vande Veegaete, directeur général de l'Enseignement supérieur et des sciences, les Recteurs des quatre Universités, le Directeur de la Fondation Universitaire et un délégué de l'Administration de l'Enseignement technique vient de répartir entre 730 jeunes gens belges inscrits régulièrement dans nos Universités et Hautes Ecoles, une somme de onze millions de francs sous forme de prêts et de bourses d'études.

Le montant des interventions s'est échelonné entre 5000 fr. et 35.000 fr.

Le secrétariat de cette Commission est assuré par MM. F. Legrand, directeur au Ministère de l'Instruction publique, et Jean Masure, secrétaire de la Fondation Universitaire.

Fonds spécial constitué par la Compagnie du Chemin de Fer du Nord. — **Prix.** — Il est institué un prix annuel de 50.000 fr. Ce prix peut être décerné à l'auteur — belge ou français — de la meilleure étude sur un sujet intéressant, en ordre principal, les transports.

Les mémoires soumis au concours doivent être inédits, et dactylographiés; ils doivent être adressés, francs de port, au Comité de Gérance du Fonds spécial de la Compagnie du Chemin de Fer du Nord chez la Fondation Universitaire, 11, rue d'Egmont à Bruxelles, avant le 1^{er} octobre de l'année sociale au cours de laquelle le prix peut être décerné.

Le Comité de Gérance use des moyens d'information qui lui semblent utiles pour s'éclairer sur la valeur des travaux présentés.

Le prix ne peut pas être partagé. Toutefois, il peut être décerné à deux ou plusieurs collaborateurs si le travail est leur œuvre commune.

Le montant d'un prix non attribué fait retour au Fonds spécial.

Un exemplaire du mémoire couronné reste déposé dans les archives du Comité. Ce mémoire doit être ultérieurement publié.

Les mémoires non retenus seront restitués à leurs auteurs.

Toute question dont le règlement n'est pas prévu par les dispositions précitées est tranchée souverainement par le Comité de Gérance.

La Jeunesse Intellectuelle

Prix scientifique interfacultaire Louis Empain. — « La Jeunesse Intellectuelle » organise annuellement un concours interfacultaire doté de 70.000 fr. de prix, destinés à encourager les étudiants à la recherche scientifique.

Le Conseil d'Administration de « La Jeunesse Intellectuelle » et les membres du jury du second degré du Prix scientifique interfacultaire Louis Empain ont proclamé, au cours d'une séance tenue le 11 décembre 1948 les résultats du concours pour l'année 1948.

1. *Prix scientifique interfacultaire Louis Empain* (50.000 fr.) :

M. *Henri Sauwenier*, Université de Liège, auteur d'un travail composé de deux mémoires, intitulés : « Etude théorique de la répartition énergétique au sein du halo de 22^o » et « Etude de l'action des durées de précipitation de première et de deuxième maturations et de la proportion des constituants sur les caractéristiques sensitométriques des émulsions au bromure d'argent pur ».

2. *Prix scientifiques Louis Empain* (5000 fr. chacun) :

M. *Georges Papy*, de l'Université de Bruxelles, pour son travail intitulé : « Contribution à la théorie des matrices et des formes ordinaires et alternées ».

M. *José Léonis*, de l'Université de Bruxelles, pour son travail intitulé : « Le mécanisme de la dégradation de l'acide zymonucléique par les ferments de la muqueuse intestinale du lapin ».

M. *Jacques Gouzeu*, de la Faculté Polytechnique de Mons, pour son travail intitulé : « Théorie générale de la déformation plastique par traction ou par compression dans les métaux, et en particulier dans l'aluminium ».

La Jeunesse belge à l'Etranger

La Fondation « La Jeunesse belge à l'Etranger » a pour objet de promouvoir chez les jeunes belges la connaissance des langues vivantes et des peuples qui les parlent.

Elle continue, en les amplifiant, les activités du Bureau belge pour l'Echange étudiantin; notamment l'organisation de séjours, soit à titre d'échange individuel de famille à famille, — soit à titre d'hôte payant —, âge maximum : 26 ans. Demandes reçues *avant le 31 mars* en vue d'un séjour à l'Etranger pendant les grandes vacances et à adresser par écrit exclusivement rue d'Egmont, 11, à Bruxelles (Fondation Universitaire).

La Section liégeoise des Alumni en visite dans les services du professeur Jacovleff

Le vendredi 7 janvier les membres de la Section liégeoise des « Alumni » étaient reçus par le professeur D. Jacovleff à l'Institut de Mécanique du Val-Benoît dans les locaux appartenant au service des cours de moteurs à combustion interne.

Le Laboratoire proprement dit n'est qu'au commencement de son équipement, mais le service possède une importante collection de moteurs d'automobiles et surtout de moteurs d'avions.

La plus grande partie de cette collection est le don de l'armée américaine; un petit nombre de pièces plus anciennes existaient déjà, et un certain nombre ont été acquises dernièrement dans les stocks américains; au total la collection possède environ 25 moteurs de tous les types, représentant une gamme complète de puissance de 20 à 2000 CV, et deux centaines de pièces détachées; cylindres, carburateurs, compresseurs, réducteurs de vitesse, pompes à huile, pompes à eau, pompes à essence et à gasoil, injecteurs d'essence, appareils d'allumage, etc... Une grande partie de ces pièces est découpée ouvrant les sections à l'examen; de nombreux moteurs sont placés sur des bâtis qui permettent la rotation des moteurs autour de leurs axes, permettant l'examen total de tous les détails sur les différentes faces et l'étude du mouvement pendant le fonctionnement.

Etant donné le caractère très spécial de ces constructions, le professeur Jacovleff a fait précéder la visite d'un court exposé de l'histoire de l'évolution du moteur d'aviation, en soulignant l'impulsion que ce moteur

a donné à plusieurs branches des sciences appliquées (physico-chimie de la combustion, chimie et technologie du pétrole, métallurgie des alliages légers, étude mathématique des vibrations de torsion, étude des sollicitations dues à la contrainte thermique, etc...).

Faisant ensuite le tour de la collection, qui occupe les locaux du laboratoire, de l'atelier et d'un grand hall, les problèmes les plus caractéristiques dans ce domaine ont eu leur illustration directe à l'examen des pièces : particularités du combustible et de la combustion, détonation des méthodes d'éliminer ses risques, méthodes de refroidissement, fonctionnement en altitude. Certains aspects particuliers de cinématique des moteurs en étoile ont été démontrés par les diagrammes servant d'exemple pour les méthodes de l'analyse harmonique appliquée au calcul des pièces.

Enfin, sur les pièces détachées et sur les tableaux ont été démontrées les particularités des dispositifs automatiques des carburateurs et des pompes, qui assurent le réglage de l'alimentation en altitude suivant les variations de la pression, de la densité et de la température.

L'assistance s'est divisée à la fin en groupes pour étudier de plus près certaines pièces et pour entendre les explications du professeur Jacovleff secondé par son assistant M. Papageorges.

M. Legraye, président de la Section de Liège du Cercle des Alumni de la F. U. remercia et félicita très vivement le professeur Jacovleff pour la remarquable réalisation qui fut son œuvre.

I. R. S. I. A.

Attachant une très grande importance aux recherches dans le domaine de la métallurgie, l'I. R. S. I. A. a accordé un nouveau subside au « Centre National de Recherches Métallurgiques ».

Le professeur Frenay poursuivra des travaux sur les propriétés physico-chimiques des blends grillées et supergrillées.

De même un crédit important a été accordé au « Comité pour l'Etude du Fluage des Métaux aux Températures ordinaires » afin de poursuivre des recherches sur les aciers à haute résistance présentant le phénomène de fluage aux tensions envisagées pour leur utilisation. C'est notre collègue, le professeur Campus qui dirigera une partie importante des travaux envisagés.

M. Jean Oth a été nommé boursier de l'I. R. S. I. A. et poursuivra au laboratoire de chimie-physique du professeur Desreux des recherches sur les hauts polymères.

L'I. R. S. I. A. a créé un comité consultatif d'analyse spectrale, afin de conseiller l'Institut sur toutes les questions relatives à ces techniques; de proposer la répartition et d'assurer la coordination de recherches que l'Institut serait amené à subsidier en ce domaine; de donner son avis sur les résultats de pareilles recherches, et enfin de suggérer des recherches dans des directions qu'il estimerait susceptibles de bénéficier, à plus ou moins longue échéance, à l'industrie ou à l'agriculture.

M. Henry, directeur de l'I. R. S. I. A. a communiqué quelques chiffres intéressants relatifs aux bourses de l'I. R. S. I. A. Depuis 1946, cet organisme a accordé à de jeunes chercheurs 76 bourses de spécialisation et de renouvellement pour un montant de 3.865.005 fr. Il est remarquable de constater que 51 boursiers étaient des étudiants en chimie. Un seul étudiant en sciences physiques a été boursier. Ce simple fait révèle une lacune très profonde et dangereuse pour l'avenir de certaines industries belges. 11 bourses de recherches et renouvellement ont permis à des docteurs ou ingénieurs de continuer leur spécialisation (797.500 fr.). De ces 11 boursiers, 10 étaient des docteurs en chimie et un était docteur en sciences physiques. Enfin une somme de 2.137.750 fr. a été consacrée à des bourses de voyage. Sur les 37 boursiers, 22 se sont rendus aux U. S. A.

De ces quelques chiffres on peut juger de l'effort réalisé par l'I. R. S. I. A. pour promouvoir la formation de jeunes chercheurs. Il est cependant regrettable, à mon avis, que trop peu de jeunes licenciés ou de docteurs de valeur font appel à l'I. R. S. I. A. Trop souvent les qualités des candidats ne dépassent pas la moyenne et le choix d'éléments intéressants est par conséquent limité.

V. Desreux.

I. N. S. O. C.

L'Institut universitaire d'information sociale et économique, dont nous avons parlé déjà dans notre bulletin (1), poursuit ses travaux d'études de l'opinion publique et des marchés dans les domaines les plus variés.

Il n'est pas possible d'énumérer ici les problèmes multiples qui ont fait l'objet des recherches et des analyses depuis trois ans. Mais nous tenons à attirer l'attention de nos lecteurs sur le bulletin de l'Institut n° 4 de juillet-août 1948 dans lequel M. G. Jacquemyns, directeur-administrateur, présente l'analyse du sondage effectué sur *Le choix des professions chez les ouvriers et les employés*. Il est intéressant de constater combien le problème du choix de la profession préoccupe à l'heure actuelle les milieux les plus divers. Depuis plus de deux ans, l'Association des Amis de l'Université de Liège s'y est attachée, sous plusieurs aspects pratiques, dans le domaine du choix des professions libérales. On a lu en tout dernier lieu, dans le présent numéro, les résultats d'une enquête menée dans la province de Liège sur « L'orientation des jeunes gens au sortir des humanités anciennes ».

L'enquête conduite par l'I. N. S. O. C. et les analyses et réflexions proposées par M. Jacquemyns sur le choix des professions chez les ouvriers et les employés sont très riches d'informations et fournissent des suggestions utiles pour l'étude du même problème dans d'autres milieux.

(1) V. n° 2 de 1947, pp. 59-61.

La Vie universitaire à l'Étranger et les organismes universitaires internationaux

Universitas Belgica

(Section belge de l'I. A. U. P. L.)

Universitas Belgica a poursuivi, au cours de l'année académique 1947-1948, ses activités sur le plan international et national.

Sur le plan international ses délégués ont assisté à la réunion du Central Council de l'I. A. U. P. L. à Londres et à la 3^e « General Conference », tenue à Paris du 31 mars au 3 avril 1948 qui discuta le projet de création d'un *Bureau universitaire international*, le projet de création d'un *Institut international d'études sociales*, le problème de l'équivalence des grades universitaires et la question de l'Université et l'éducation civique. On trouvera le résumé ou le texte des rapports présentés sur ces différentes questions dans les « Communications 9 et 10 » de l'I. A. U. P. L.

Le 4^e Congrès de l'I. A. U. P. L. se tiendra à Bâle du 19 au 23 avril 1949. Y seront discutés : 1^o la question de l'équivalence des titres universitaires; 2^o la création d'une Université internationale; 3^o le problème de la santé des étudiants; 4^o l'institution du « Sabbatical Leaver »; 5^o recherches et morale. Les inscriptions sont reçues chez M. Cecil, Secretary I.A.U.P.L., 13, Old Square Lincoln's Inn, London WC-2, Angleterre.

Sur le plan interne. — L'Assemblée générale a élu comme président M. le professeur Hanocq, de la Faculté des Sciences appliquées de l'Université de Liège.

A l'initiative d'Universitas Belgica, la 3^e Conférence internationale de Paris a exprimé sa protestation contre les violations de la liberté académique, commises en Tchécoslovaquie.

L'Association a poursuivi son action en vue de favoriser la présence de savants belges dans les réunions scientifiques à l'étranger et obtenu du Conseil d'Administration du F. N. R. S. le vote du « Règlement concernant l'octroi de subsides destinés à des savants ou chercheurs belges assistant à des congrès, symposia, commissions et recherches scientifiques à l'étranger » (N^o Communication IV, Novembre 1948, p. 101).

Une journée d'étude a été organisée sur les *rapports entre les enseignements moyens et supérieurs* où ont été examinés les problèmes de la formation des professeurs de l'enseignement moyen et de la formation des étudiants. (N^o Communication IV, Novembre 1948, pp. 7 à 84).

Enfin le dépouillement de l'*Inventaire des Ressources scientifiques belges* a été poursuivi. La partie concernant les sciences biomédicales et pharmaceutiques est prête à l'impression. Il y a lieu d'espérer qu'un accord imminent permettra de réaliser cette publication à frais communs avec l'Académie royale de Médecine. La partie concernant les sciences humanistes est en préparation.

La Communication IV (Novembre 1948) d'Universitas Belgica est sortie de presse. On y trouvera un compte rendu détaillé des activités de cette association et de l'I. A. U. P. L. Nous appuyons l'appel d'Universitas Belgica pour l'inscription de tous nos collègues à cette association. (Cotisation : 100 fr. à verser au C. C. P. 7771.74 d'Universitas Belgica. Secrétariat : Professeur Dalcq, 65, avenue de Floréal, Uccle).

L'Université

dans la presse et dans les livres

Revue de l'Université Libre de Bruxelles

Le premier numéro de la nouvelle série de la *Revue de l'Université Libre de Bruxelles* a paru le 20 novembre 1948. Fondée en 1895, la revue de l'Université a cessé de paraître pendant les deux guerres. Elle revient au jour au seuil de la nouvelle année académique. Bien qu'elle ne soit pas l'organe de l'Université, elle fait siens les principes qui sont à la base de l'Alma Mater bruxelloise et, avant tout, celui du libre examen. Au sommaire des numéros de la revue figureront des articles des professeurs de l'Université, de ses amis, de ses étudiants ainsi que des savants belges et étrangers qui lui assureront leur concours.

La revue fera place à des articles originaux, des comptes rendus et des chroniques d'intérêt scientifique général.

Elle a pour but de recréer un humanisme en mettant les travailleurs des diverses disciplines au courant des tendances des autres chercheurs.

Le Comité de Rédaction, dirigé par M. E. Janson, est composé de Mlle Cl. Préaux et de MM. P. Rylant, P. Ansiaux, D. Tits, I. Prigogine, A. Jaumotte et J. Lameere, professeurs à l'Université Libre de Bruxelles. Le Secrétariat de la rédaction est assuré par M. Janssens. La rédaction elle-même a son siège, 56, Avenue F. D. Roosevelt à Bruxelles.

I. A. U. P. L. — Communications 9 et 10

Les publications de l'I. A. U. P. L. doivent retenir l'attention de tous ceux que préoccupent les problèmes universitaires.

Dans la « *Communication 9* » on trouvera notamment une étude de V. E. Cosslet sur « *The Expansion of the Universities and their Relation to the Community* » et de M. E. Fueller sur « *Les relations internationales des Universités suisses* » où l'auteur expose la position de son pays devant les problèmes que posent les relations universitaires internationales (fonction et mission internationales des Universités, rapports avec l'U. N. E. S. C. O., échange d'étudiants, « *Charte des professeurs* », accentuation des « *professorats visitants* », institution du « *Sabbatical Year, etc...* »). Signalons également le rapport du professeur Dalq sur le

problème de la population universitaire, dont le texte complet a été publié dans la *Revue Universitaire suisse*, n° 2, pp. 85 à 91, 1947.

Dans la « *Communication 10* », outre le compte rendu de la 3^e « General Conference » de l'I. A. U. P. L., on lira avec intérêt le rapport du professeur Andra (France) sur le *problème de l'équivalence des grades universitaires*, qui met en relief les difficultés de la question, tant que chaque pays n'est pas arrivé à une solution sur le plan national — et les « *Comments* » sur le même sujet du professeur D. Laurie qui présente un tableau comparatif montrant, pour les différents pays, la répartition des études en fonction de l'âge des élèves et des étudiants. Signalons à ce sujet que ce tableau retint vivement l'attention de la General Conference de l'I. A. U. P. L. et qu'il fut demandé de le tenir à jour et que le professeur Lauwerys, de la section « *Education* » de l'U. N. E. S. C. O. insista sur l'importance du problème et la nécessité d'une solution évitant toute normalisation dangereuse. D'après lui il faudrait arriver à un accord général par extension d'accords bilatéraux semblables à ceux qui se font actuellement. Notons que, depuis lors, l'U. N. E. S. C. O. a demandé à l'I. A. U. P. L. de faire une enquête sur la question et de rédiger un rapport détaillé.

Dans la même « *Communication* » on lira deux exposés intéressants et d'une belle élévation de pensée, l'un du professeur Royanée (France) sur « *L'Université et l'éducation civique* », l'autre du professeur Langeveld (Pays-Bas) sur « *The University's Part in the Education of the Citizen* ».

Universitas Belgica — Communication IV

(Novembre 1948)

Indépendamment du compte rendu de la dernière assemblée générale et des activités de cette association ⁽¹⁾ on lira avec intérêt le compte rendu de la Journée d'études qu'elle a organisée le 1^{er} mai 1948 et qui fut consacrée aux « *Rapports entre les enseignements moyen et supérieur* » et le texte des rapports qui furent présentés sur : 1^o *La formation des professeurs de l'enseignement moyen*, par MM. F. Sterckens (L'agrégation de l'enseignement moyen du degré supérieur) et R. Van Nuffel (La réorganisation du stage pédagogique) et 2^o *La formation des étudiants*, par le R. P. Charlier (Quel degré de formation et quelles connaissances l'enseignement supérieur est-il en droit d'exiger à l'entrée en candidature ?), M. W. Mund (La préparation aux études scientifiques supérieures dans ses rapports avec la culture générale), M. J. Nuttin (Prognose der geschiktheid tot universitaire studiën), M. H. Frère (La sélection pré-universitaire des étudiants), L. Delys (La sélection psychologique des candidats à l'Ecole royale militaire). L'ensemble de ces rapports constitue une documentation que ne peuvent ignorer ceux que préoccupent les problèmes de la formation des étudiants — œuvre de l'enseignement moyen — et la formation des professeurs de cet enseignement — œuvre des Universités.

(1) V. supra page 67.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
ÉDITORIAL	1
L'orientation des jeunes gens au sortir des humanités anciennes. Enquête faite dans la province de Liège pour les années 1939 à 1947, par M. Paul MINON ..	3
La Vie de notre Association	
Le mouvement des membres	33
Membres protecteurs	33
Appui des pouvoirs publics	34
Personalia	34
Les Anciens de l'Université de Liège au Congo	34
La Vie universitaire à Liège	
L'UNIVERSITÉ	36
In memoriam : le professeur Victor Bohet	36
L'examen médical obligatoire et l'inscription au rôle des étudiants ..	38
Les échecs aux examens et le droit de prendre une inscription	39
Les accords culturels et les équivalences internationales d'études ..	39
Les conditions d'admission à l'Université et l'épreuve préparatoire ..	39
Extension universitaire liégeoise	41
L'Association générale des étudiants de l'Université de Liège	43
LES FACULTÉS	43
FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES	43
Nécrologie	43
Manifestation Edgard Janssens	43
Personalia	44
Conférenciers étrangers	44
FACULTÉ DE DROIT	44
Personalia	44
Les conférences du professeur E. Labrousse à l'École Supérieure de Sciences Commerciales et Économiques	45

	Pages
FACULTÉ DES SCIENCES.....	45
Personalia	45
Une réunion des anciens élèves de l'Institut d'Astrophysique en l'honneur de M. le professeur P. Swings.....	46
FACULTÉ DES SCIENCES APPLIQUÉES.....	51
CENTRES INTERFACULTAIRES.....	52
La séance inaugurale du Centre interfacultaire du travail	52
Centre interfacultaire d'études coloniales	55
BIBLIOTHÈQUE CENTRALE	54
Déménagement et activités nouvelles.....	54
A la Commission de la Bibliothèque.....	55
Personalia	56
MÉMOIRES DE LICENCE ET DISSERTATIONS DOCTORALES, PRÉSENTÉS PAR LES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE en 1947-1948.....	56
FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.....	56
Licence en Philosophie et Lettres	56
Doctorat en Philosophie et Lettres	58
Institut Supérieur de Sciences Pédagogiques.....	58
FACULTÉ DE DROIT	59
Sciences Sociales	59
Sciences Administratives	59
Ecole Supérieure de Sciences Commerciales et Economiques.....	59
FACULTÉ DES SCIENCES	60
Licence	60
Doctorat	61

La Vie universitaire en Belgique

UNIVERSITÉ DE BRUXELLES	62
Un microscope électronique à l'Université de Bruxelles.....	62
LES FONDATIONS DE LA RUE D'EGMONT.....	62
Fondation Universitaire	62
La Jeunesse intellectuelle	63
La Jeunesse belge à l'étranger.....	64
La Section liégeoise des Alumni en visite dans les services du professeur Jacovleff	64
I. R. S. I. A.	65
I. N. S. O. C.	66

La Vie universitaire à l'Étranger
et les Organismes universitaires internationaux

	Pages
UNIVERSITAS BELGICA	67

L'Université dans la presse et dans les livres

Revue de l'Université libre de Bruxelles	69
I. A. U. P. L. — Communications 9 et 10	69
Universitas Belgica. — Communication IV	70

CADILLAC

Oldsmobile

ÉTABLISSEMENTS P. MULLEJANS

21, Rue Paradis, à LIÈGE

SOCIÉTÉ ANONYME
DES
CAPSULERIES & LAMINOIRS de CHAUFONTAINE

SIÈGE SOCIAL:
GRAND-ROUTE, 88
CHAUFONTAINE

TÉLÉ. LIÈGE: 501.64 - 501.66
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE:
CAPSULERIES CHAUFONTAINE BELGIQUE

NOS FABRICATIONS

A

CAPSULES EN ÉTAÏN
POUR SURBOUCHAGE
DES BOUTEILLES

B

TUBES EN ÉTAÏN, MÉTAL ÉTAMÉ ET
PLOMB POUR PRODUITS PHARMACEU-
TIQUES, DE PARFUMERIE, COLLE,
DISSOLUTION, ETC., ETC.

C

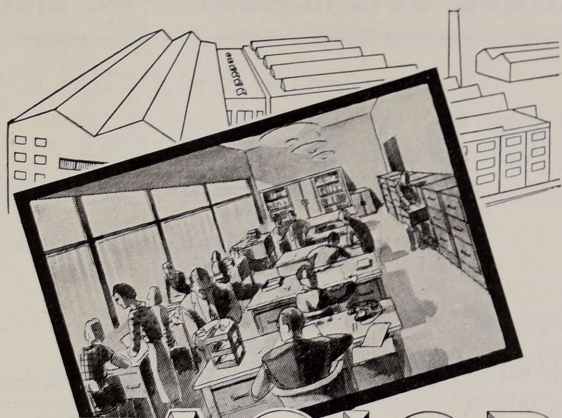
LAMINOIRS A ÉTAÏN, ALUMINIUM ET
PLOMB EN FEUILLES, MINCES, BLANCHES,
COLORIÉES, IMPRIMÉES EN UNE OU
PLUSIEURS COULEURS SOUS-COLLÉES.

D

PHOTOGRAVURE - PHOTOS - RETOUCHES
DESSINS - CLICHÉS - TRAITS - SIMILIS
GRAVURE ZINC ET CUIVRE - ATELIER
DE CRÉATION

E

BOÎTES ET RÉCIPENTS EN CARTON
POUR CONFITURES, MBE, CRÈME ET
BIDONS TRONCONIQUES POUR HUILES.
LICENCE DE LA CH. FRANÇAISE
"MONO - SERVICE"



PACIOR

LE MOBILIER
MÉTALLIQUE

le plus répandu...

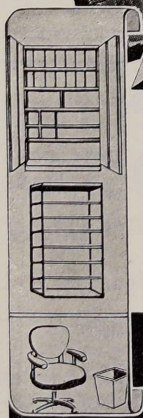
VRAISEMBLABLEMENT....

parce que le meilleur!..

MAISON

DESOER

S.T.É. A.M.E.



TROIS - LIEGE - BRUXELLES - ANVERS - GAND - COURTRAI - CHARLEROI - VERVIERS - LUXEMBOURG.

BANQUE COMMERCIALE DE LIÈGE

Successeur de René DENIS & Cie

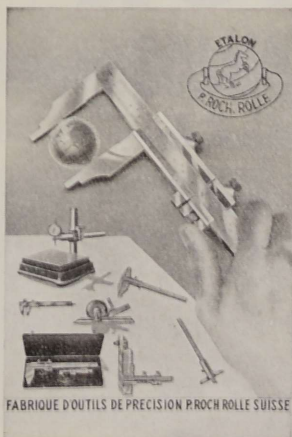


Toutes les opérations de Banque



Téléph. 651.37 - 608.69
(2 lignes)

14, Place du Roi Albert



FABRIQUE D'OUTILS DE PRECISION P. ROCH ROLLE SUISSE

Em. & P. **BODSON** (P. & F.)

6, Quai Saint-Léonard - LIÈGE



Spécialistes en Machines et Instruments
d'EXTRÊME PRÉCISION

MÉTROLOGIE
ESSAI DES MATÉRIAUX
MICROSCOPIE

**MACHINES - OUTILS
OUTILLAGE**

Meubles métalliques

METALCUB

118, rue de Tilleur, 118
ST-NICOLAS — LIÈGE

~~~~~ Téléphone : 620.22 ~~~~~

## GESTETNER

S. A.

SUCCURSALE DE LIÈGE :

23, RUE DE JOIE

●  
Pour faire vos circulaires,  
imprimés, cours,  
utilisez le duplicateur  
GESTETNER

●  
Plus de 500 références  
dans la Province de Liège

Renseignements sur demande et sans  
engagement

## LIBRAIRIE

### Fernand GOTHIER

MAISON FONDÉE EN 1823

11, Place du XX Août, 11

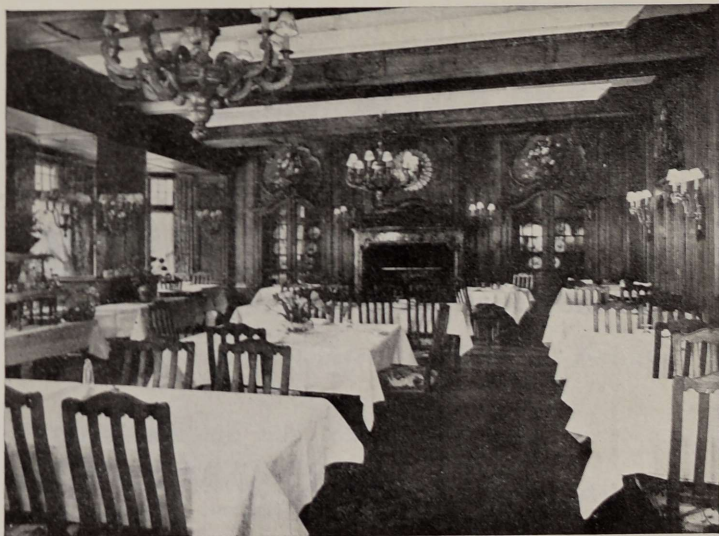
LIÈGE

Télé 658.75

●  
Recherches bibliographiques  
Correspondants à l'étranger  
Fourniture rapide et soignée  
de toute commande

### Organisation de Ventes Publiques

● CATALOGUES MENSUELS ●  
● A PRIX MARQUÉS ●



LIÈGE : La Rôtisserie VIEILLE FRANCE, 9, Vinave-d'Ile. Tél. 603.62  
Sa cuisine réputée. Cadre unique pour dîners, banquets, réceptions.

Pour vos OPÉRATIONS  
EN BELGIQUE

et  
avec l'ÉTRANGER

Adressez-vous à la

**BANQUE DE BRUXELLES**

Société Anonyme

300 Sièges, Succursales et Agences dans tout le Pays

Siège de LIÈGE :

**5, Rue Georges Clemenceau**

VENTE ET ACHAT A CRÉDIT  
de Véhicules Automobiles, Voitures,  
Camions, Motos, Matériel Industriel,  
Matériel Agricole.

201 ANNÉES D'EXISTENCE

## NAGELMACKERS Fils & C<sup>o</sup>

Société en Commandite Simple  
Maison de Banque fondée en 1747

Toutes Opérations de Banque  
Bourse et Change

Siège Social :  
LIÈGE, 32, Rue des Dominicains  
(Téléphone 653.89)

Siège de BRUXELLES :  
12, Place de Louvain  
(Téléphone 17.22.90)

Nombreuses Agences et Bureaux

LIBRAIRIE

## L. GOTHIER & Fils

FONDÉE EN 1828

3 et 5, rue Bonne-Fortune  
LIÈGE

LIVRES UNIVERSITAIRES  
neufs et d'occasion

CATALOGUES PÉRIODIQUES  
de Livres Anciens et d'occasion

### Organisation de Ventes Publiques

Correspondants dans les principales  
Villes Etrangères

## Brasserie-Hôtel « Aux Blés d'Or »

PLACE DU MARÉCHAL FOCH, 11, LIÈGE

TÉLÉPHONE : 184.42

Chèques Postaux : 2978.41

Reg. de Com. : Liège 13998

CONSOMMATIONS DE PREMIER CHOIX

DÉGUSTATION DE VINS D'ORIGINE

BIÈRES ARTOIS — BIÈRE AMSTEL

APÉRITIFS DE MARQUE

CONFORT MODERNE

## JEAN TOUSSAINT & C<sup>ie</sup>

Agents de change agréés

49, rue de la Régence, 49

### LIÈGE

Téléphone 618.16

exécutent tous ordres de bourses  
sur les places belges  
et étrangères

MAISON FONDÉE EN 1920

RESTAURANT

## Au Vieux Liège

dit « MAISON HAVART »

datant du XVI<sup>e</sup> siècle  
conservée dans son  
style le plus pur



S A L L E S  
pour banquets et réceptions

Spécialiste des dîners à domicile  
Ville et Province

LES ÉTABLISSEMENTS

## HENKART, VAN VELSEN & LAOUREUX

Société Anonyme au Capital de 5.000.000 de Francs

Siège Social : BRUXELLES, 155, Rue de Laeken

Succursales : LIÈGE, 11, Rue des Carmes

Ancienne Firme LAOUREUX et Cie

Anvers, 70, Champ Vlemineck

Gand, 30, Rue Basse des Champs

Installations complètes de laboratoires Scientifiques ou Industriels

APPAREILS, RÉACTIFS ET PRODUITS PURS

Bactériologie, Physiologie, Histologie, etc.

Appareils de mesures électriques — Pyrométrie, Thermométrie

APPAREILS DE TOPOGRAPHIE ET DE GÉODÉSIE

Compte-tours, Tachymètres et Tachygraphes

Analyseurs de Co et Co<sub>2</sub> chimiques et électriques simples et enregistreurs

Manomètres indicateurs de vide et de pression simples et enregistreurs  
Fours et Brûleurs « Mékers » pour usages industriels et de laboratoires

Machines pour essais physiques des métaux et matériaux

Ateliers de Réparation et d'Étalonnage

Étude, devis et mise en marche par techniciens spécialistes

Tout ce qui concerne l'Enseignement à tous les degrés



ASSOCIATION DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

Bulletin Trimestriel

20<sup>e</sup> ANNÉE — 1948

Table des Matières <sup>(1)</sup>

I. — Nos articles

|                                                                                                                                                            | Pages                     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| Editorial.....                                                                                                                                             | 1, 1-2; 2, 1-2; 3, 1-2; 4 |
| Les carrières d'ingénieur, par M. A. DEWANDRE, ingénieur A. I. Lg., président de l'Association des Amis de l'Université de Liège .....                     | 1, 3-13                   |
| Les carrières de médecin, par M. le docteur R. REYNDERS.....                                                                                               | 1, 14-28                  |
| Les carrières de juriste, par M. M. HAVERSN DE LEXHY, avocat à la Cour d'Appel.....                                                                        | 1, 29-39                  |
| Godefroid Kurth (1847-1916), par M. F. VERCAUTEREN, professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres .....                                                | 2, 3-12                   |
| La Bibliothèque de l'Université de Liège :                                                                                                                 |                           |
| I. — Aperçu historique et problèmes actuels, par Mme Jeanne GOBEAUX-THONET, bibliothécaire en chef .....                                                   | 2, 13-20                  |
| II. — La sélection des livres dans une bibliothèque universitaire, par M. Jacques STIENNON, bibliothécaire .....                                           | 2, 20-29                  |
| Les études universitaires à Liège, par M. René CLÉMENS, professeur à la Faculté de Droit .....                                                             | 3, 3-53                   |
| L'orientation des jeunes gens au sortir des humanités anciennes, Enquête faite dans la province de Liège pour les années 1939 à 1947, par M. Paul MINON .. | 4, 3-31                   |

II. — Nos chroniques

|                                                                                      |                                         |
|--------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|
| La vie de notre Association.....                                                     | 1, 40-43; 2, 30-34; 3, 54; 4, 33-35     |
| La vie universitaire à Liège.....                                                    | 1, 44-95; 2, 35-54; 3, 55-59; 4, 36-61  |
| La vie universitaire en Belgique .....                                               | 1, 96-106; 2, 55-72; 3, 80-83; 4, 62-66 |
| La vie universitaire à l'Etranger et les Organismes universitaires internationaux .. | 2, 72-75; 4, 67-68                      |
| L'Université dans la presse et dans les livres.....                                  | 1, 107; 2, 76; 4, 69-70                 |

III. — Une plaquette

Manifestation organisée en l'honneur de M. le professeur Marcel Dehalu, administrateur-inspecteur honoraire de l'Université de Liège (en annexe au n<sup>o</sup> 2).

(1) Les chiffres en caractères gras se rapportent au numéro du fascicule.

